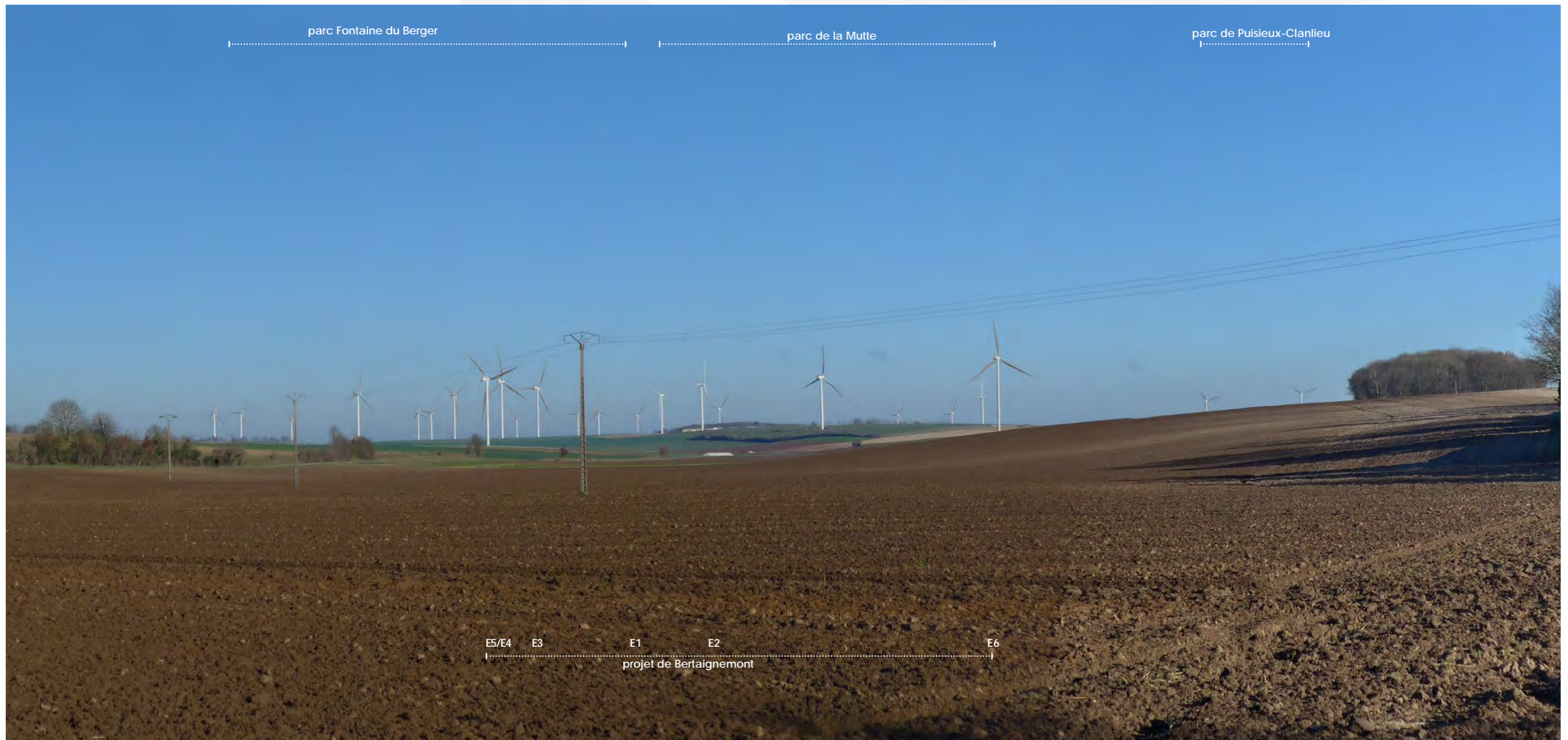
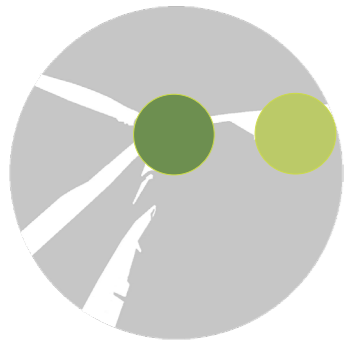


PM 6 -Hameaux de Courjumelles, Monchagrin et Monplaisir - D69



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



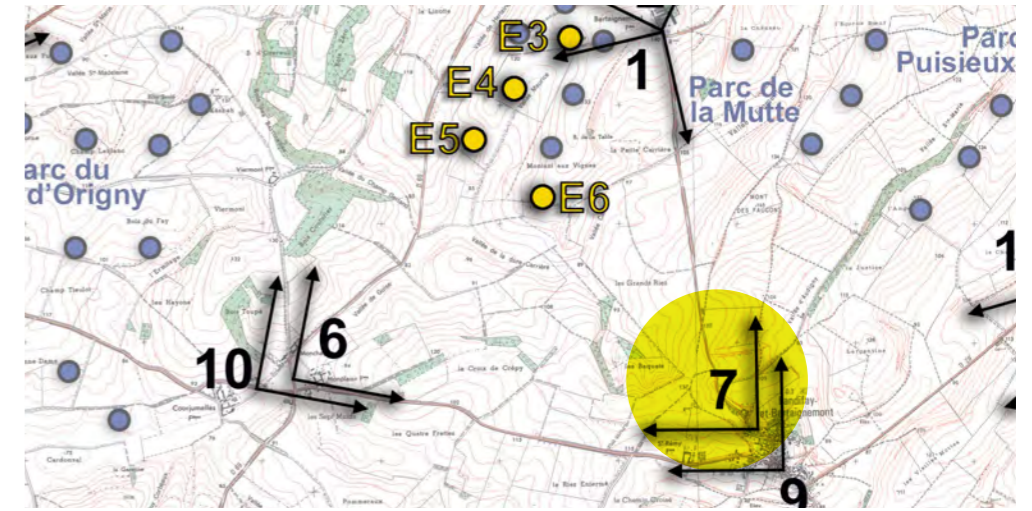


PM 7 - Landifay-et-Bertaignemont nord - D586

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Landifay-et-Bertaignemont fait partie de la première couronne des bourgs en prise directe avec le projet. Le cœur de bourg est assez dense et la D29, axe secondaire traversant le bourg, n'est pas orientée vers le projet. Par contre, depuis les franges nord du bourg, des fenêtres vers la zone de projet s'ouvrent. La commune ne compte pas de monuments historiques, mais on peut noter la présence d'un château au nord qui est cerné par cordon boisé. Deux points ont été réalisés sur la commune. Ce premier point de vue est pris depuis la D586 au niveau d'une fenêtre ouverte sur le paysage extérieur

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible entre les parcs de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu en arrière-plan des franges nord du bourg. Le projet s'inscrit dans la continuité du parc de Fontaine du Berger. Depuis ce point de vue, d'autres covisibilités s'opèrent avec le parc de basse Thiérache Sud.

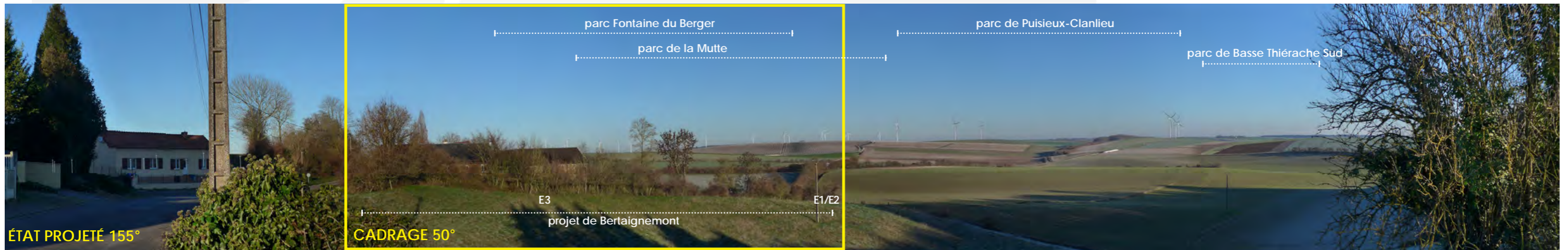
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts préexistants et que sa perception est partielle. Pas de phénomène de densification (plusieurs parcs visibles mais de manière partielle).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 155°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 2.7 KM (E6)

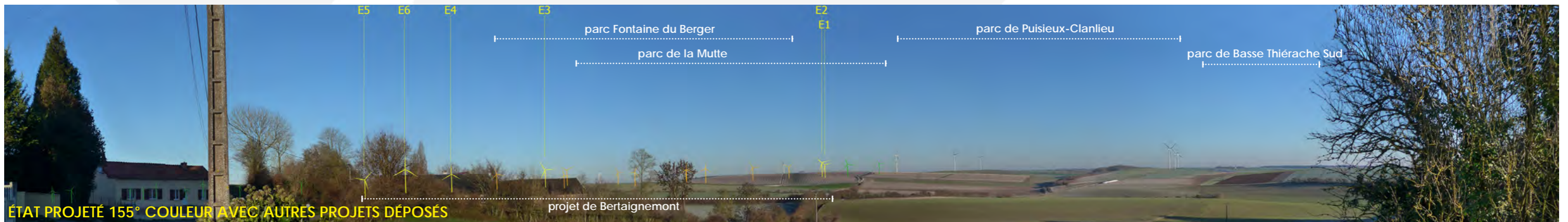


ÉTAT INITIAL 155°

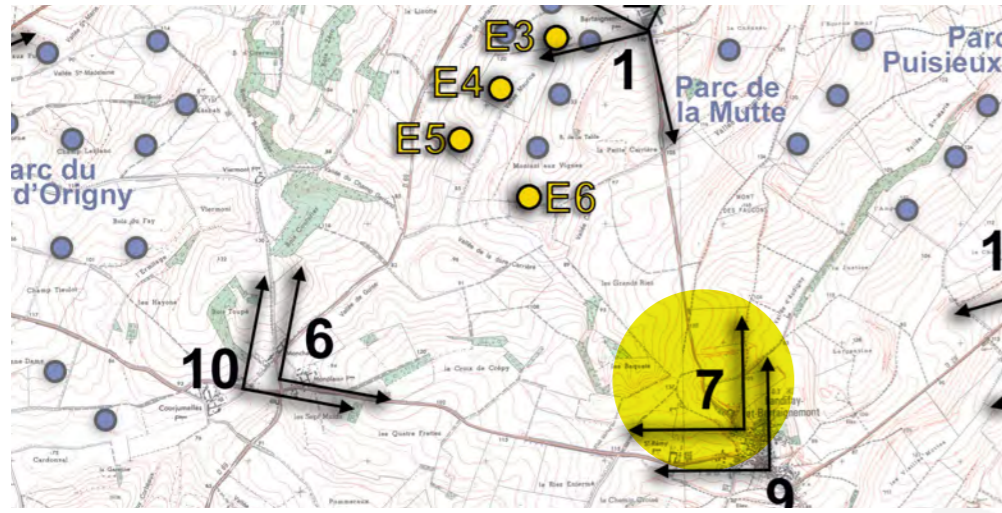


ÉTAT PROJETÉ 155°

CADRAGE 50°



ÉTAT PROJETÉ 155° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS

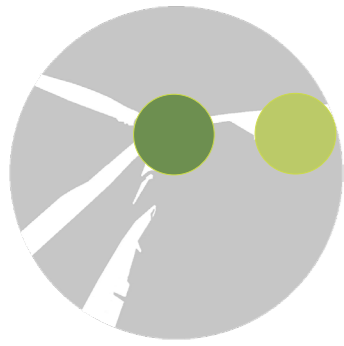


PM 7 - Landifay-et-Bertaignemont nord - D586



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



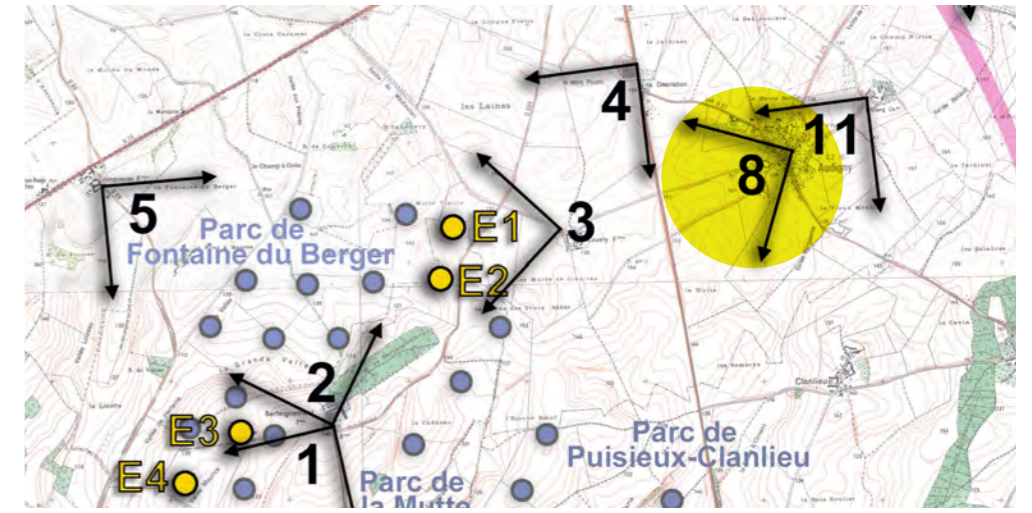


PM 8 - Audigny centre - rue Robert Leduc

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Audigny fait partie de la première couronne des bourgs en prise directe avec le projet. La commune est à l'écart des axes principaux et elle montre une ceinture arborée sur son pourtour. Toutefois, elle compte un château protégé au titre des Monuments Historiques qui est à l'écart du bourg et la façade principale est tournée vers la zone de projet. Une des rues principales du bourg est aussi orientées vers le projet. Deux points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce premier point de vue est pris depuis une des rues principales du bourg.

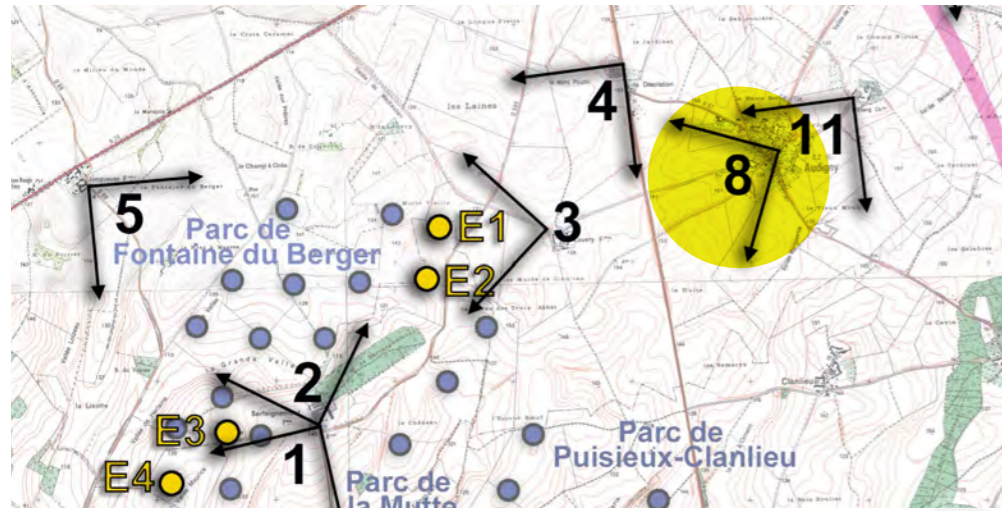
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible (présence de filtres visuels de type bâti et arboré).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (quelques éoliennes visibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 110°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 2.9 KM (E1)





PM 8 - Audigny centre - rue Robert Leduc



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



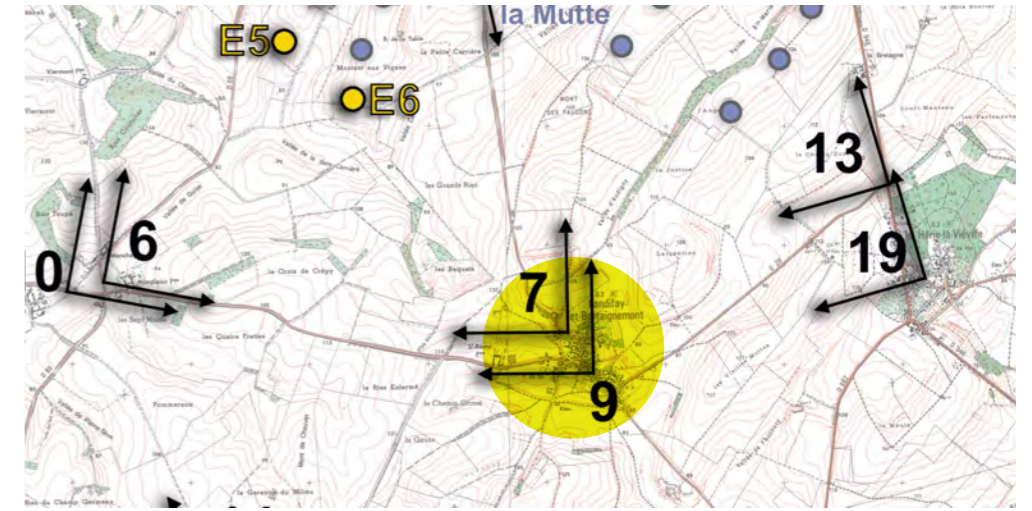


PM 9 - Landifay-et-Bertaignemont centre - D29/Rue du Gué

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Landifay-et-Bertaignemont fait partie de la première couronne des bourgs en prise directe avec le projet. Le cœur de bourg est assez dense et la D29, axe secondaire traversant le bourg, n'est pas orientée vers le projet. Par contre, depuis les franges nord du bourg, des fenêtres vers la zone de projet s'ouvrent. La commune ne compte pas de monuments historiques, mais on peut noter la présence d'un château au nord qui est cerné par cordon boisé. Deux points ont été réalisés sur la commune. Ce deuxième point de vue est pris depuis la D29.

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible (présence de filtres visuels de type bâti et relief).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (aucune éolienne visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 3.1 KM (E6)



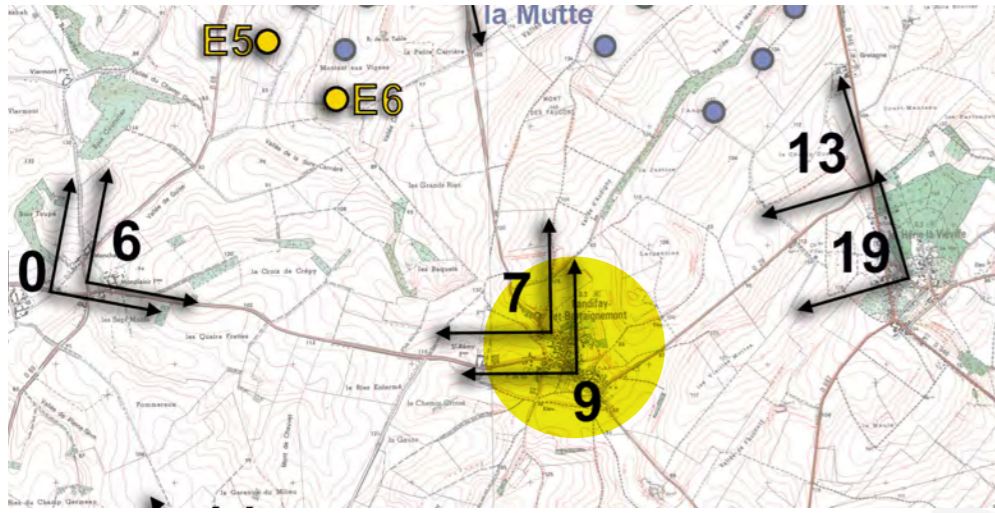
ÉTAT INITIAL 120°



ÉTAT PROJETÉ 120° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS

projet de Bertaignemont

CADRAGE 50°



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 9 - Landifay-et-Bertaignemont centre - D29/Rue du Gué



E5

E6

E4

E3

E2

E1

projet de Bertaignemont

parc Fontaine du Berger

projet de Bertaignemont

parc de la Mutte

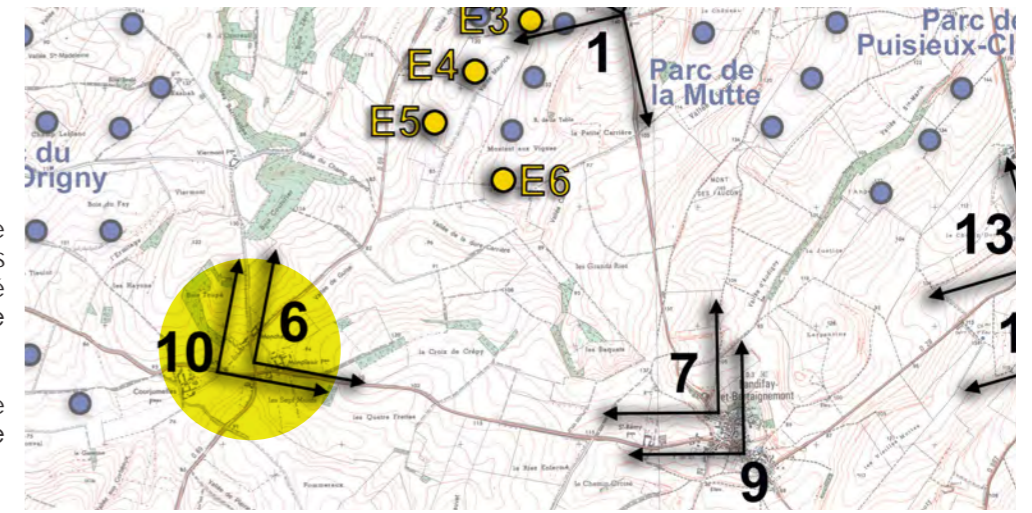


PM 10 - Hameaux de Courjumelles, Monplaisir et Monchagrin / D29

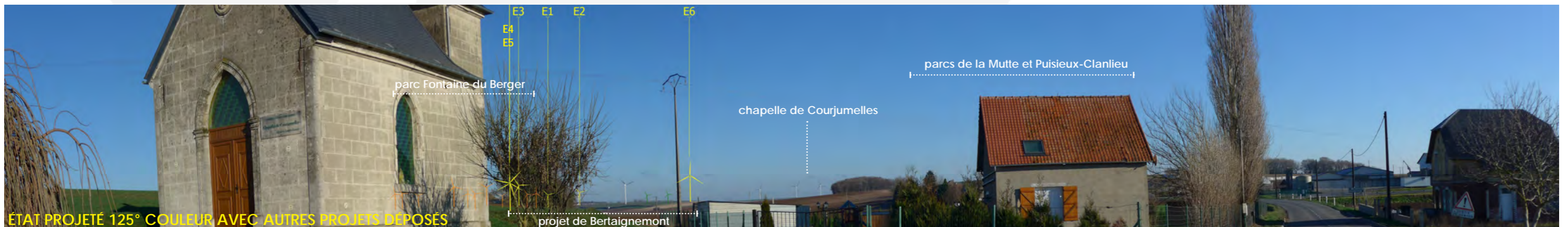
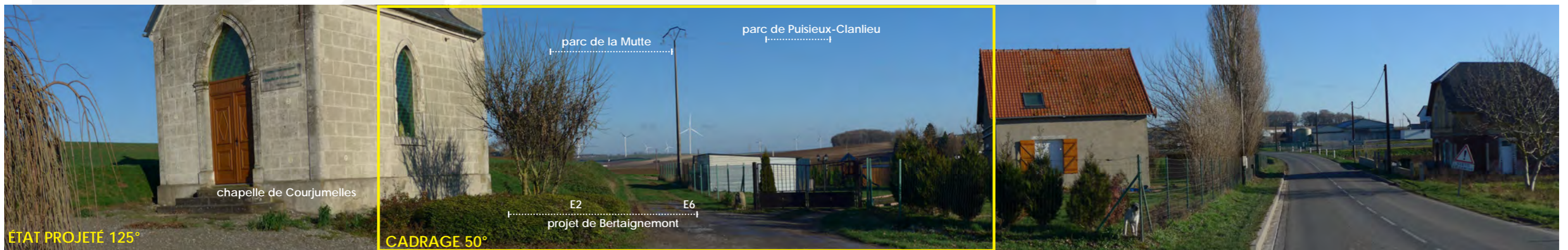
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Ces 3 hameaux font partie de la première couronne des zones habitées en prise directe avec le projet. Ils sont principalement constitués de fermes plus ou moins cadrées par une ceinture arborée. Les voies desservant les hameaux ouvrent de larges perceptions sur les paysages environnants. Deux points de vue ont été réalisés. Ce deuxième point de vue est pris depuis la D29 aux abords de la chapelle de Courjumelles identifiée comme patrimoine local sensible au projet.

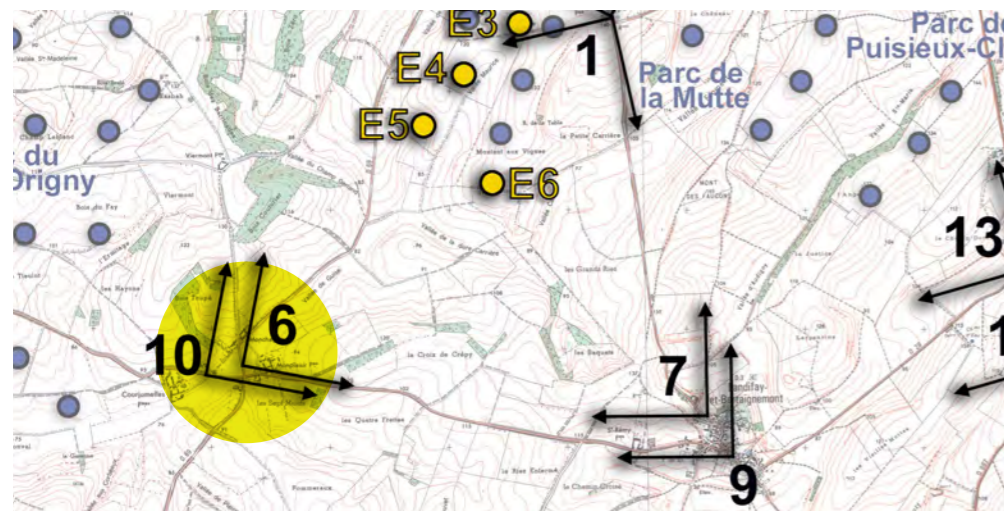
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible et vient densifier le contexte éolien existant. Le projet marque l'arrière-plan de la chapelle de Courjumelles au même titre que les parcs de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu..

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré car le projet renforce les impacts sur la chapelle de Courjumelles en se positionnant en avant plan du contexte éolien existant, à faible du fait qu'il n'y ait pas de surplomb constaté depuis la D29. Pas de phénomènes de densification depuis le point de vue (quelques éoliennes visibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 125°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 2.8 KM (E5)



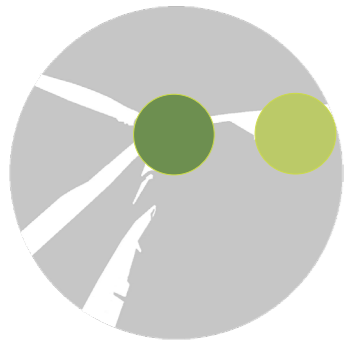


PM 10 - Hameaux de Courjumelles, Monplaisir et Monchagrin / D29



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



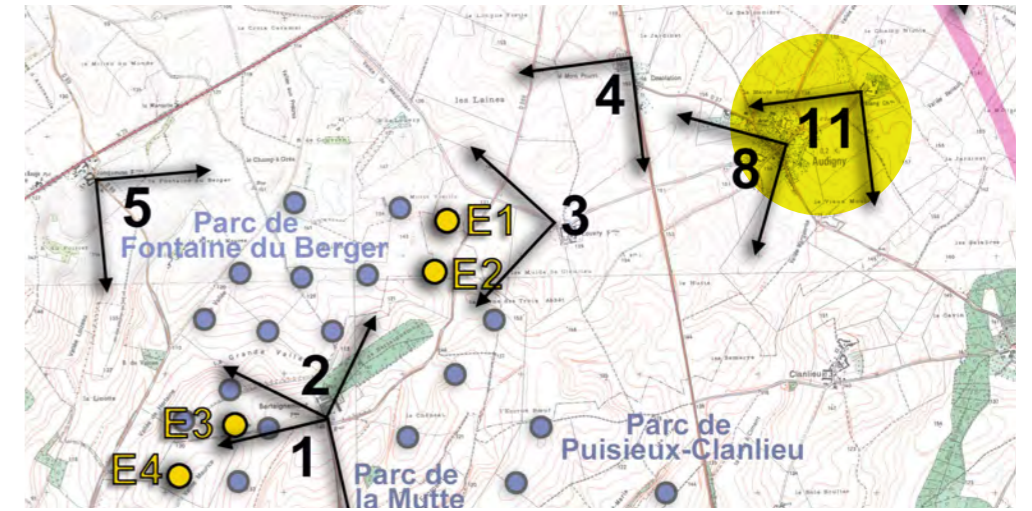


PM 11 - Audigny - Aux abords du château de l'Étang

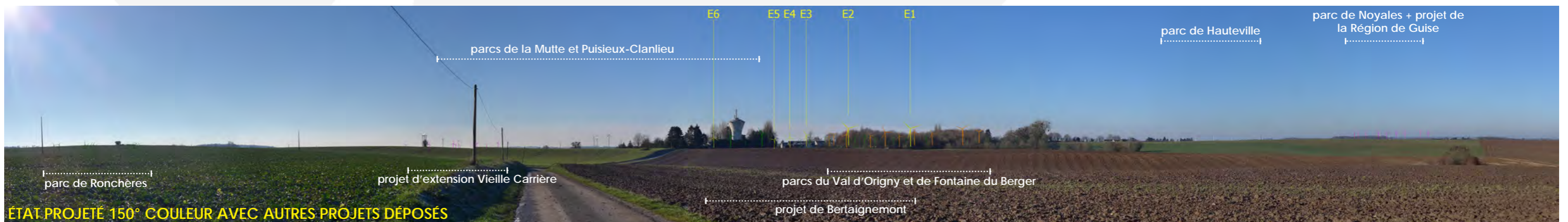
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Audigny fait partie de la première couronne des bourgs en prise directe avec le projet. La commune est à l'écart des axes principaux et elle montre une ceinture arborée sur son pourtour. Toutefois, elle compte un château protégé au titre des Monuments Historiques qui est à l'écart du bourg et la façade principale est tournée vers la zone de projet. Une des rues principales du bourg est aussi orientées vers le projet. Deux points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce deuxième point de vue est pris depuis les abords du château de l'Étang (MH).

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible et émerge en arrière-plan de la silhouette du bourg comme le parc Fontaine du Berger. Des covisibilités s'opèrent avec d'autres parcs comme ceux de la Mutte, Puisieux-Clanlieu, Hauteville et Noyales.

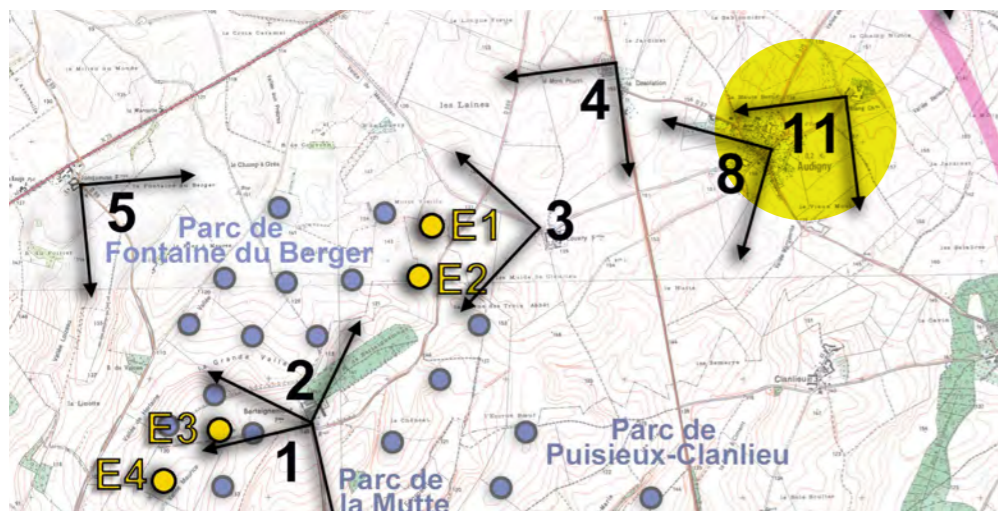
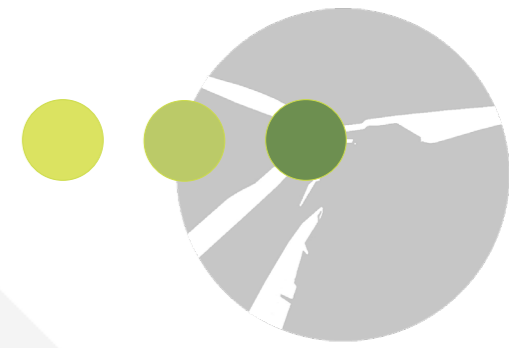
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré car il renforce les impacts depuis les abords de l'édifice protégé en se positionnant en avant plan du contexte éolien existant. Pas de phénomène de densification (plusieurs parcs visibles mais avec des respirations paysagères lisibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 150°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 3.6 KM (E1)

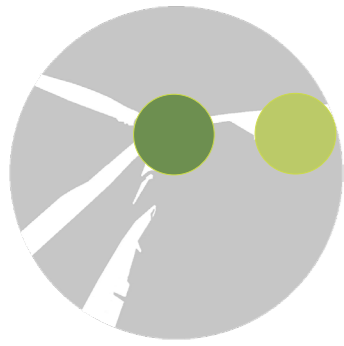


PM 11 - Audigny - Aux abords du château de l'Étang



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



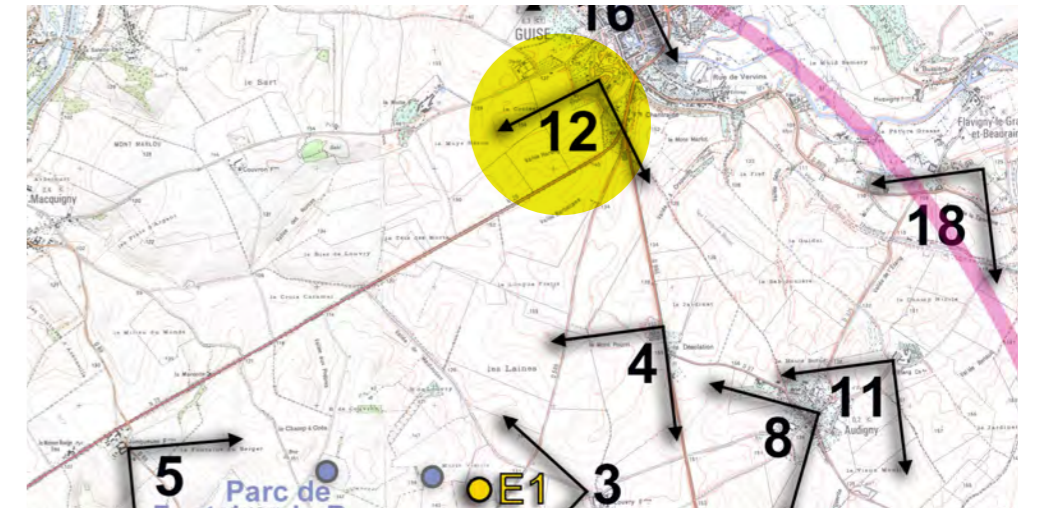


PM 12 - Guise - sur les franges sud du Fort

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Guise est le pôle urbain le plus proche de la zone de projet. Il s'inscrit dans la vallée de l'Oise dont le versant sud est abrupt et boisé et le versant nord plus évasé. La majeure partie de l'habitat se trouve dans le fond de vallée et les perceptions visuelles sont limitées à ses versants. Toutefois, la ville compte plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques et certains d'entre-eux se trouvent en position haute par rapport à la vallée. Plusieurs points de vue ont par conséquent été réalisés sur Guise. Ce premier point de vue est pris depuis les franges sud du Fort (MH) qui se trouve en limite d'urbanisation et sur le haut du versant sud de la vallée.

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est potentiellement perceptible à feuilles tombées puisqu'il se trouve en arrière plan d'un rideau arboré et dans la continuité du parc de Fontaine du Berger. Toutefois, quand ces arbres sont en feuilles, il n'y a pas de perception du projet.

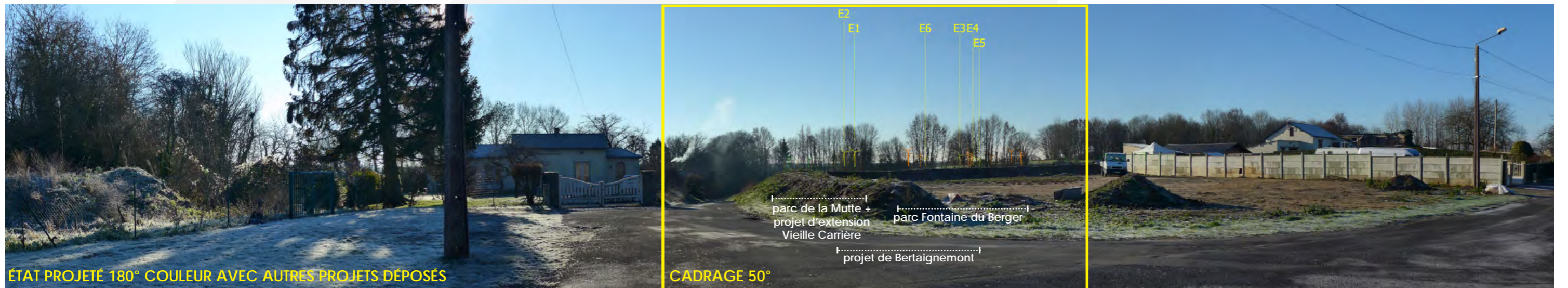
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul au regard du rideau arboré limitant fortement l'identification du projet au regard du parc de Fontaine du Berger. Pas de phénomène de densification (quelques éoliennes potentiellement lisibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 180°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 3.6 KM (E1)

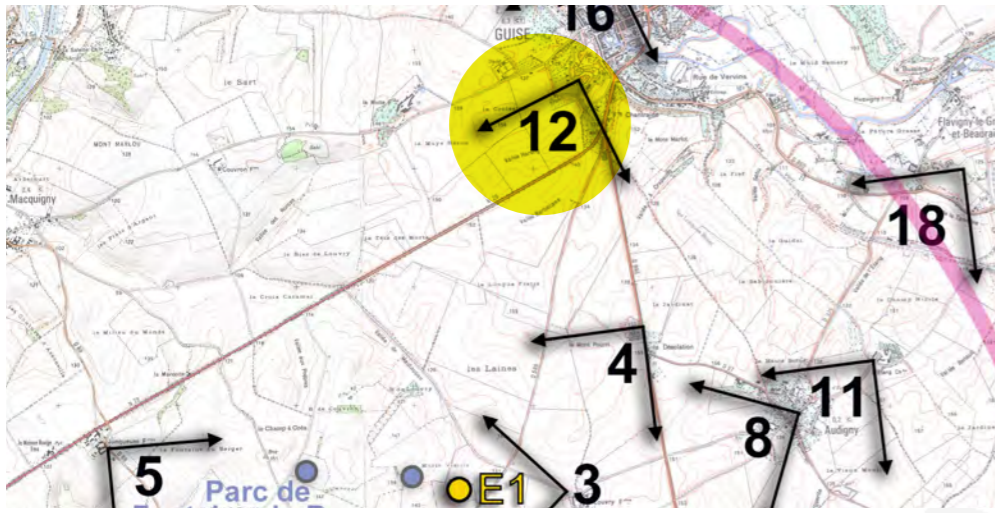


ÉTAT INITIAL 180°



ÉTAT PROJETÉ 180° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS

CADRAGE 50°

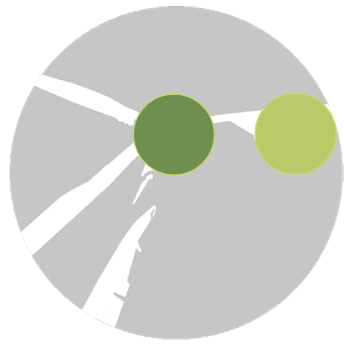


PM 12 -Guise - sur les franges sud du Fort



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



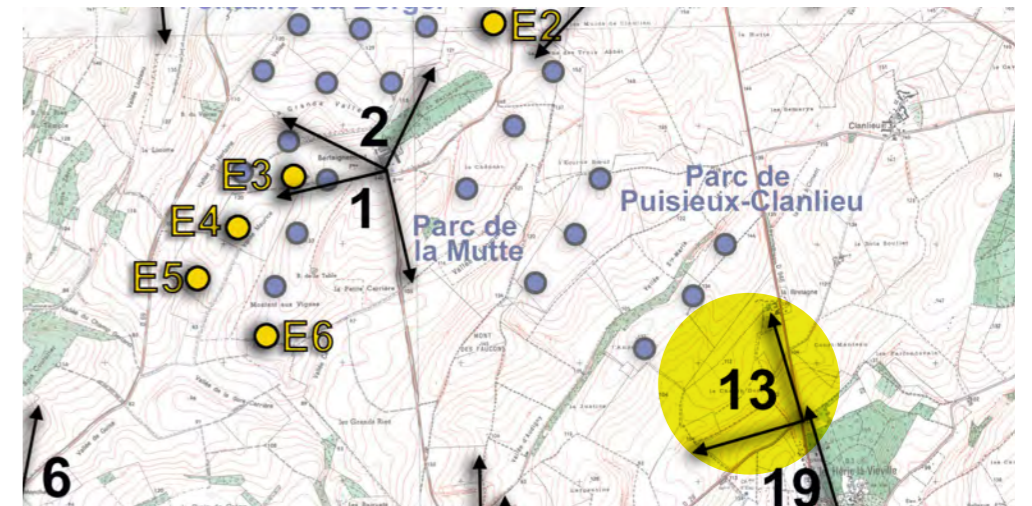


PM 13 - D946/D29 au nord d'Hérie-la-Viéville

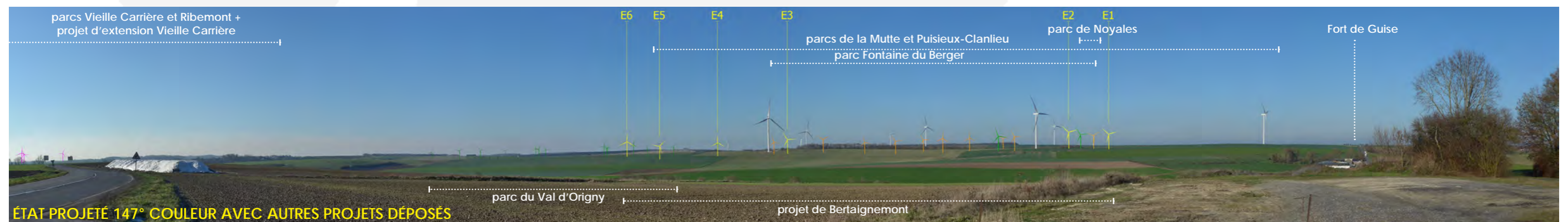
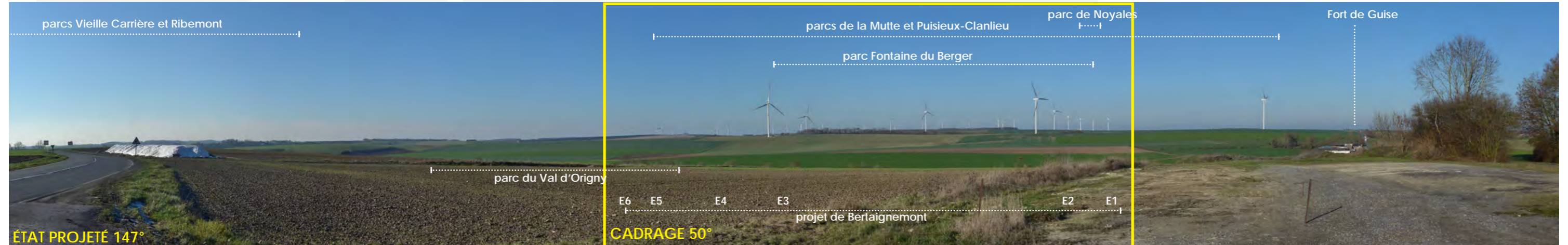
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Hérie-la-Viéville fait partie de la première couronne des bourgs en prise directe avec le secteur du projet. La commune est implantée le long de la D946, axe majeur de traversée du territoire. Le bourg s'inscrit dans un écrin arboré qui limite les vues sur les paysages environnants. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur le bourg et ses abords. Ce premier point de vue est pris au croisement de la D946 et de la D29, axes majeurs et secondaires de perceptions du projet.

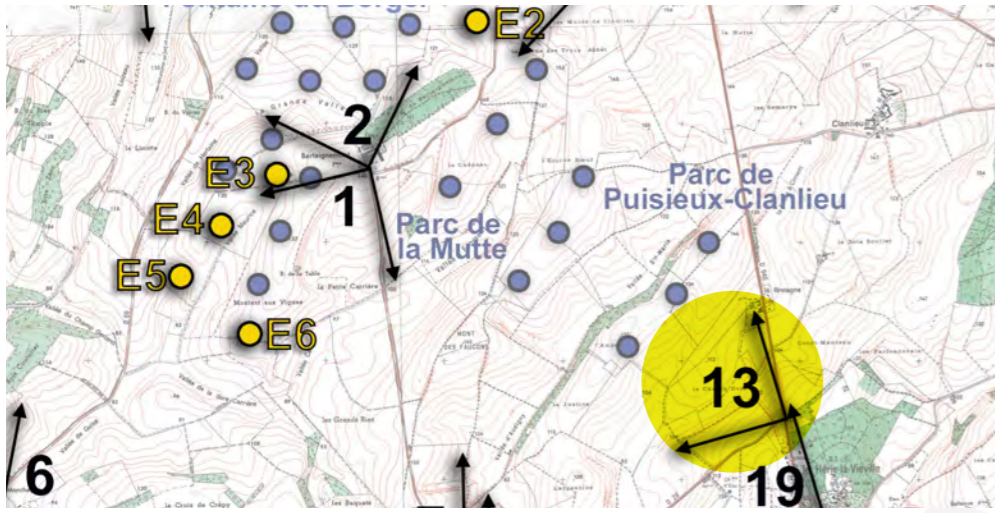
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet s'inscrit dans la continuité du parc de Fontaine du Berger et en arrière-plan des parcs de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs de Noyales, Val d'Origny et Vieilles Carrières. Le contexte éolien existant auquel s'ajoute le projet de Bertaignemont montre des interactions légères avec le Fort de Guise émergeant de la ligne d'horizon.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts préexistants et qu'il ne montre pas d'interaction avec des éléments d'intérêt. Des phénomènes de densification se font sentir notamment si l'on tient compte du cumul du projet de Bertaignemont et du parc Fontaine du Berger.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 147°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 4.1 KM (E6)



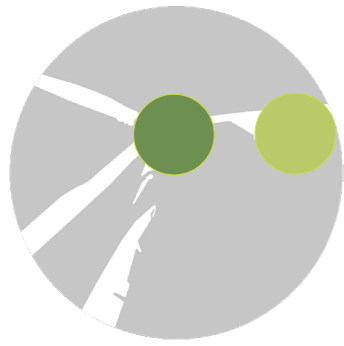


PM 13 - D946/D29 au nord d'Hérie-la-Viéville



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



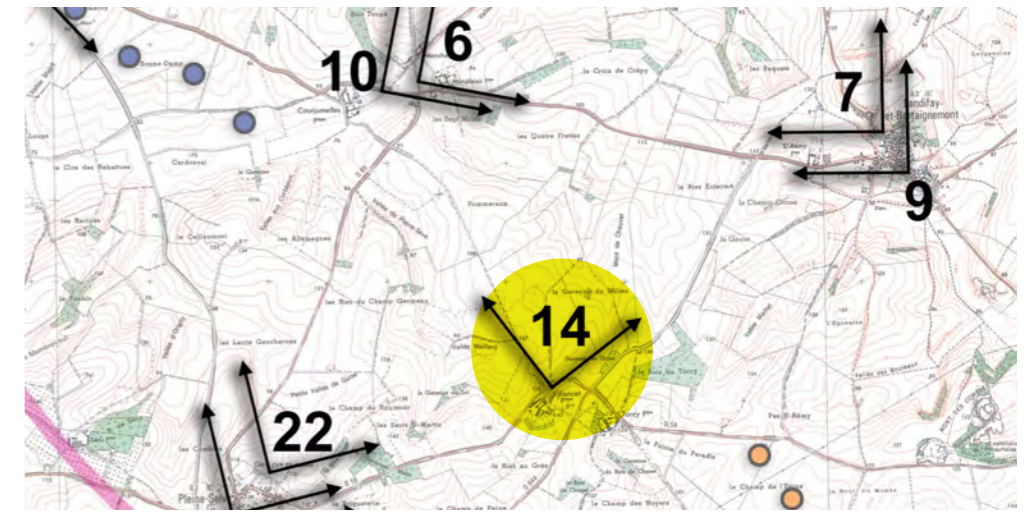


PM 14 - Hameau de Villarcet - D58

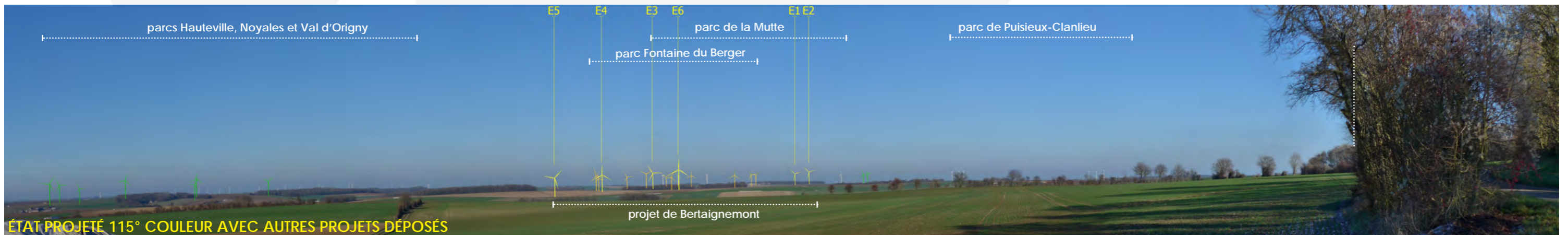
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Villarcet est un hameau se trouvant en prise directe avec le secteur de projet. Il est constitué de quelques fermes qui montrent peu d'ouvertures sur le paysage environnant. Toutefois, il est implanté sur une ondulation du relief chahuté marquant le périmètre rapproché et la voie communale qui le dessert est tournée vers le projet.

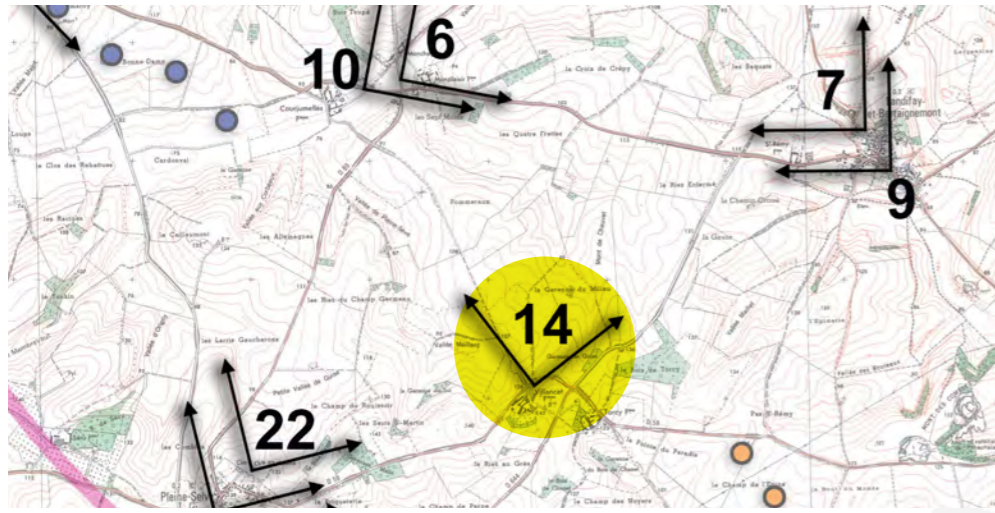
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet s'inscrit dans la continuité du parc de Fontaine du Berger et en avant-plan des parcs de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs de Hauteville, Noyales et Val d'Origny.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts préexistants et qu'il ne montre pas d'interaction avec des éléments d'intérêt. Des phénomènes de densification se font sentir notamment si l'on tient compte du cumul du projet de Bertaignemont et du parc Fontaine du Berger.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 115°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 4.3 KM (E6)





PM 14 - Hameau de Villarcet - D58



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



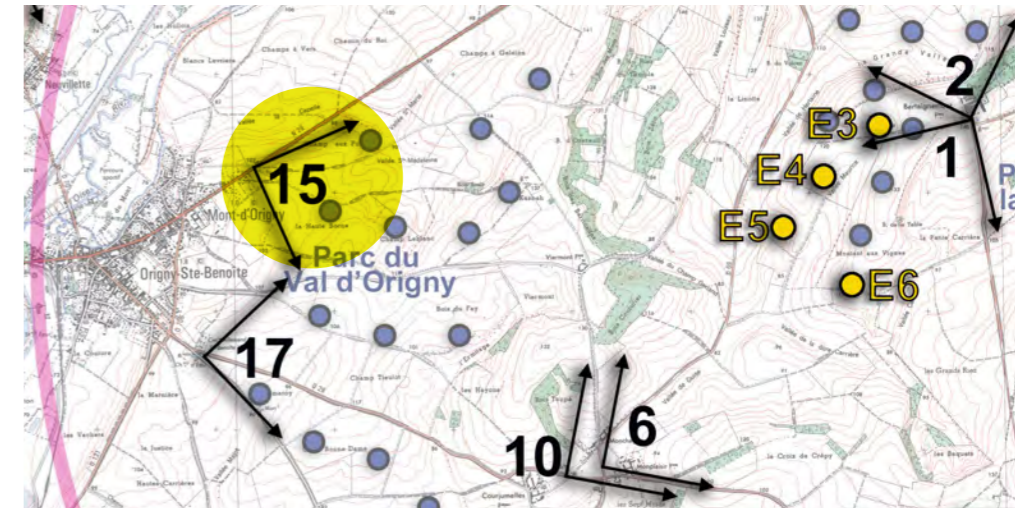


PM 15 - Origny-Ste-Benoite : Hameau du Mont d'Origny - D1029

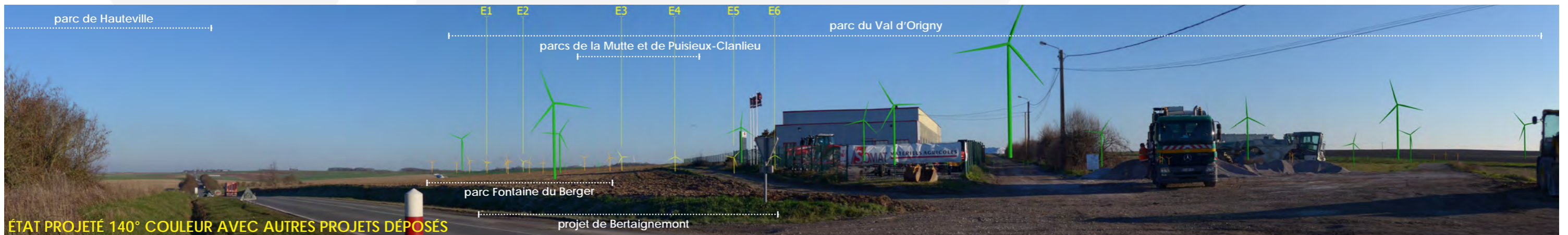
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Origny-Ste-Benoite est un petit pôle urbain inscrit dans la vallée de l'Oise et le long du canal de la Sambre à l'Oise. Il se trouve dans le périmètre rapproché du projet et il est traversé par la D1029, axe majeur du territoire orienté vers le secteur du projet. L'habitat est principalement implanté sur le versant est, non tourné vers le projet, mais on peut noter le hameau du Mont d'Origny qui se trouve au nord-est sur le haut du versant. Par ailleurs, on peut noter la présence d'un cimetière militaire au sud-est qui est aussi positionné sur le haut du versant. Plusieurs points de vue ont été pris sur les franges de la commune. Ce premier point de vue est pris en sortie nord-est du hameau du Mont d'Origny depuis la D1029.

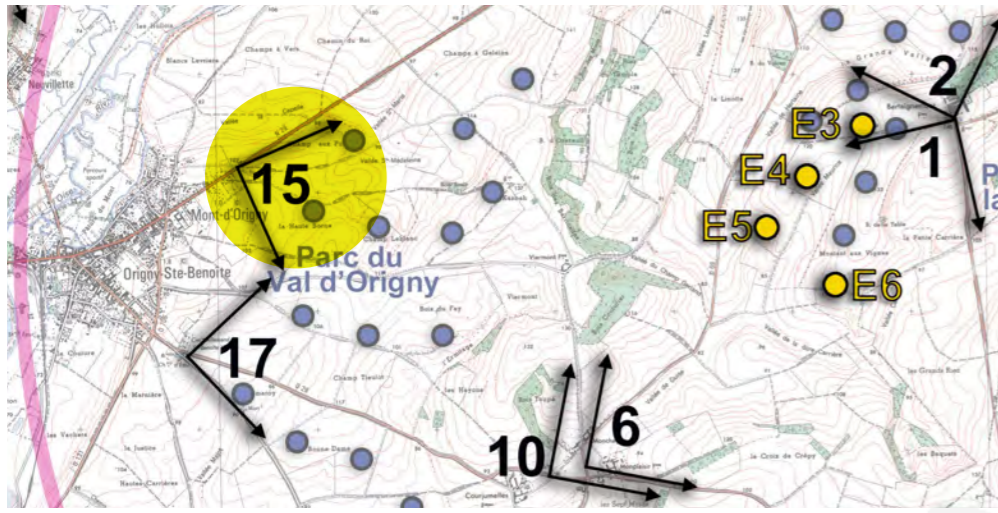
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet s'inscrit dans la continuité du parc de Fontaine du Berger en arrière-plan du parc du Val d'Origny. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu en arrière-plan ainsi qu'avec le parc de Hauteville.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts préexistants et qu'il ne montre pas d'interaction avec des éléments d'intérêt. Des phénomènes de densification se font sentir notamment si l'on tient compte du cumul du projet de Bertaignemont et du parc Fontaine du Berger.

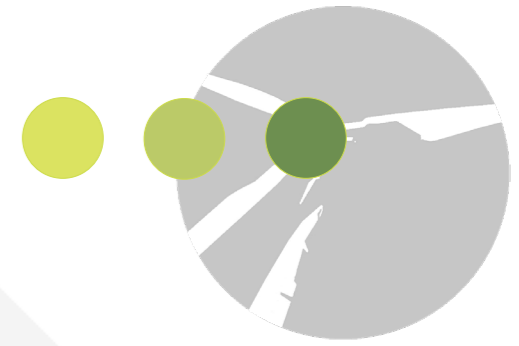


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 140°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 4.5 KM (E5)

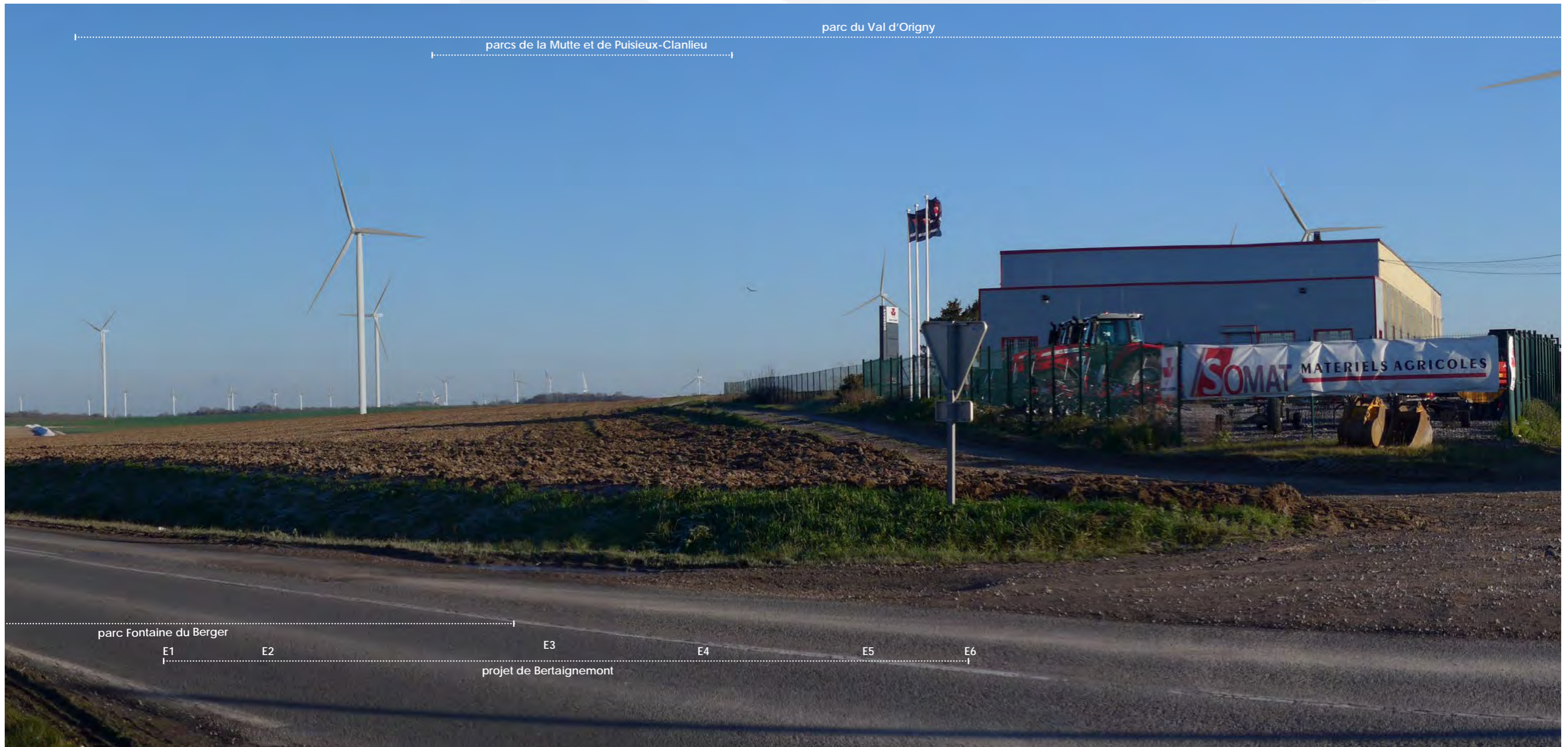




PM 15 - Origny-Ste-Benoite : Hameau du Mont d'Origny - D1029



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parc du Val d'Origny

parcs de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu

parc Fontaine du Berger

E1

E2

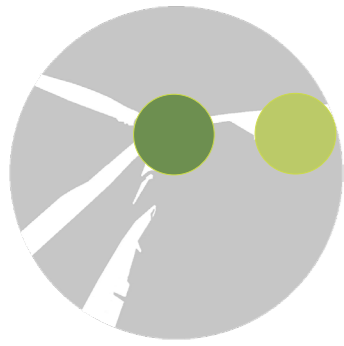
E3

E4

E5

E6

projet de Bertaignemont

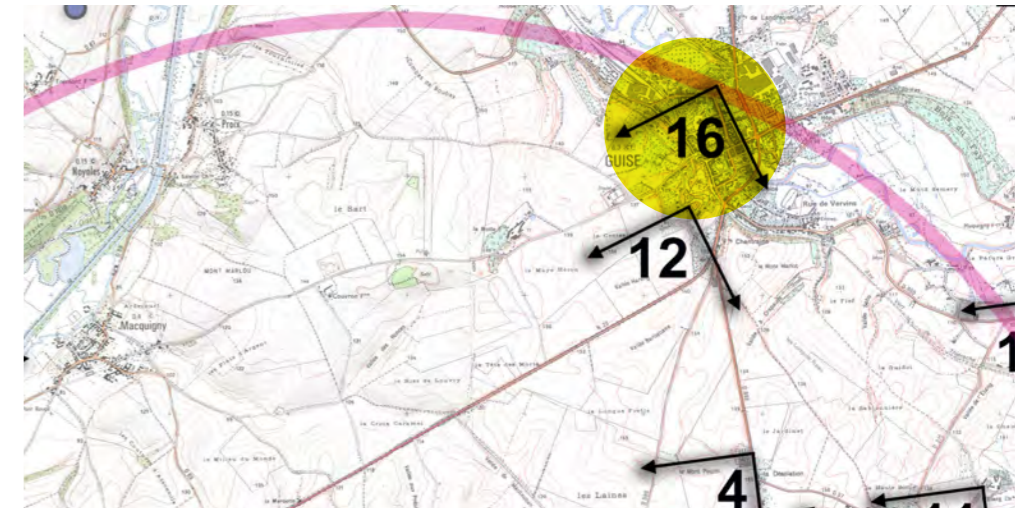


PM 16 - Guise - depuis le Parvis du Familistère

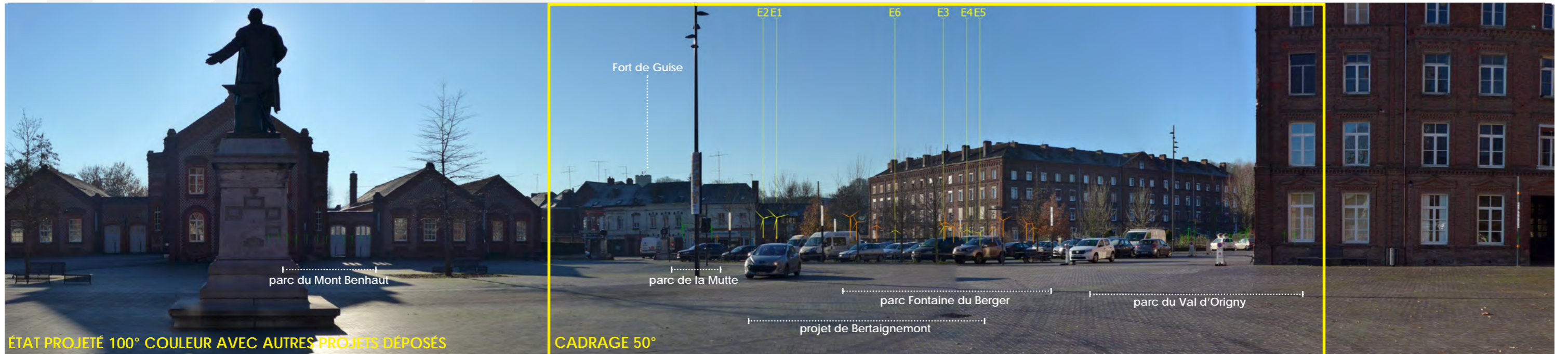
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Guise est le pôle urbain le plus proche de la zone de projet. Il s'inscrit dans la vallée de l'Oise dont le versant sud est abrupt et boisé et le versant nord plus évasé. La majeure partie de l'habitat se trouve dans le fond de vallée et les perceptions visuelles sont limitées à ses versants. Toutefois, la ville compte plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques et certains d'entre-eux se trouvent en position haute par rapport à la vallée. Plusieurs points de vue ont par conséquent été réalisés sur Guise. Ce deuxième point de vue est pris depuis le parvis du Familistère (MH) qui se trouve sur le versant nord de la vallée tourné vers le projet et d'où la tour du Fort de Guise est visible.

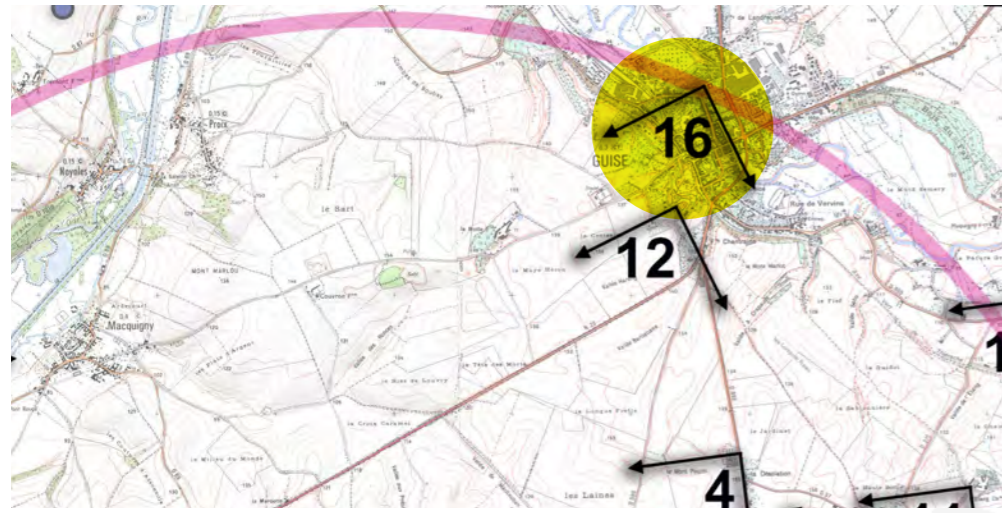
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible (filtre de type relief et bâti).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (aucun parc visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 100°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 4.7 KM (E1)





PM 16 - Guise - depuis le Parvis du Familistère



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



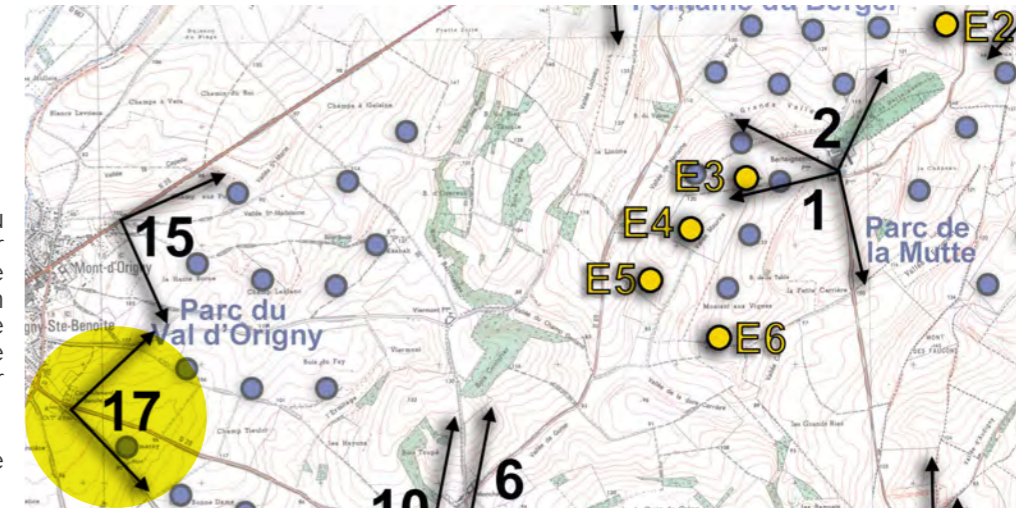


PM 17 - Origny-Ste-Benoîte est - D29/cimetière allemand/square de la Vierge

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Origny-Ste-Benoite est un petit pôle urbain inscrit dans la vallée de l'Oise et le long du canal de la Sambre à l'Oise. Il se trouve dans le périmètre rapproché du projet et il est traversé par la D1029, axe majeur du territoire orienté vers le secteur du projet. L'habitat est principalement implanté sur le versant est, non tourné vers le projet, mais on peut noter le hameau du Mont d'Origny qui se trouve au nord-est sur le haut du versant. Par ailleurs, on peut noter la présence d'un cimetière militaire au sud-est qui est aussi positionné sur le haut du versant. Plusieurs points de vue ont été pris sur les franges de la commune. Ce deuxième point de vue est pris en sortie sud-est depuis le square de la Vierge se trouvant à proximité du cimetière militaire allemand et long de la D29, axe secondaire desservant le secteur de projet.

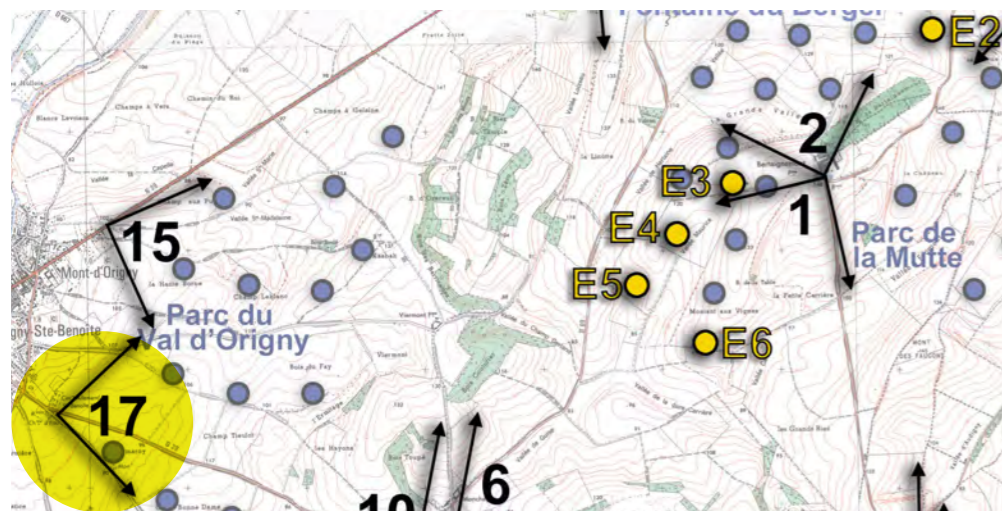
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible en arrière-plan du parc du Val d'Origny et des arbres ceinturant le cimetière allemand.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible au regard du niveau de perception par rapport au contexte éolien existant en avant-plan et au filtre arboré présent. Pas de phénomène de densification notable (plusieurs parcs visibles mais de manière partielle).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 170°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 5 KM (E5)





PM 17 - Origny-Ste-Benoîte est - D29/cimetière allemand/square de la Vierge



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



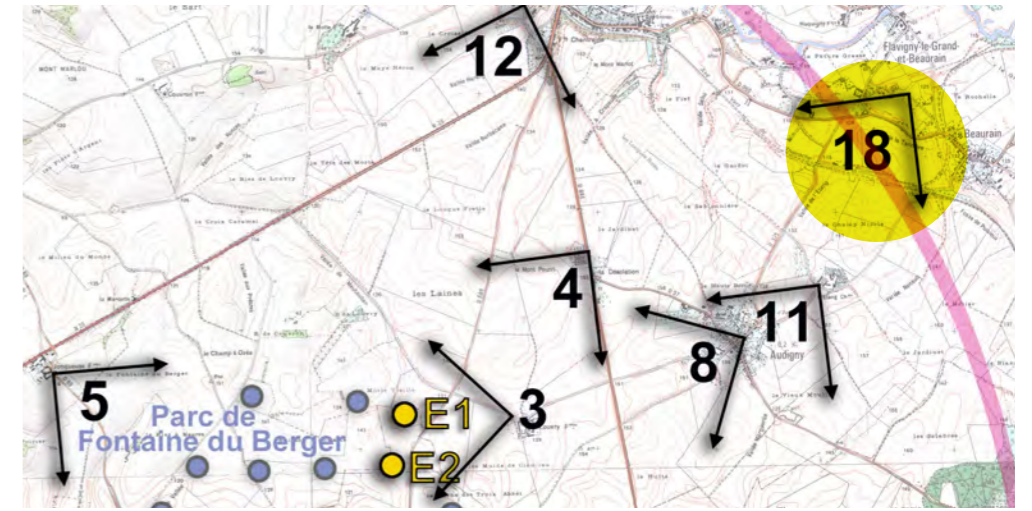


PM 18 - Flavigny-le-Grand-Beaurain - Aux abords de l'église fortifiée

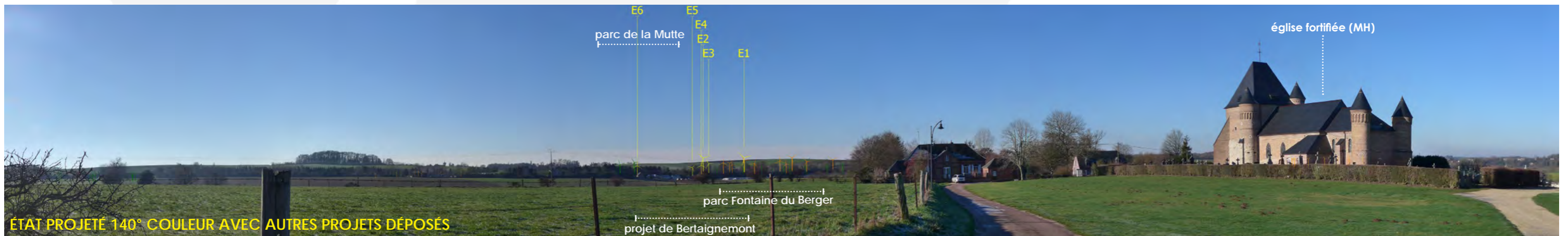
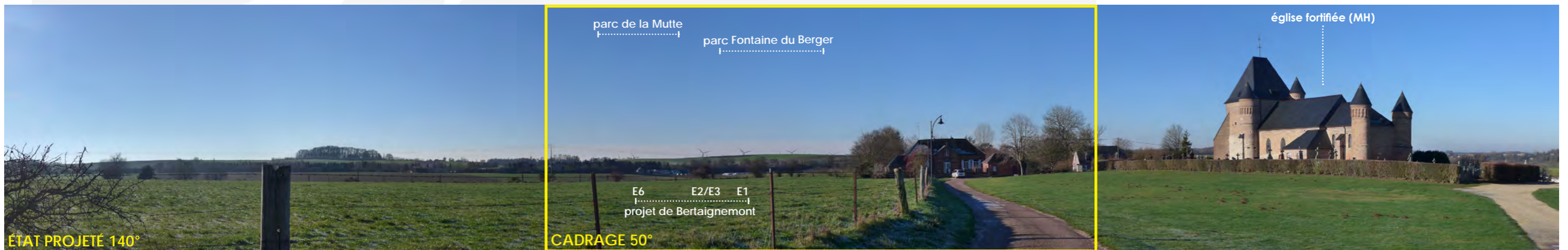
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Flavigny-le-Grand-Beaurain s'inscrit dans les paysages d'intérêt de la Thiérache. Il se présente sous deux entités habitées, l'une au nord implantée dans le fond de la vallée de l'Oise et l'autre au sud positionnée en plateau et protégée par une ceinture arborée. Toutefois, la commune compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Il s'agit d'une église fortifiée qui se trouve à l'écart des bourgs et en position haute. A noter que cette église s'inscrit dans un ensemble, les églises fortifiées de Thiérache, auquel des belvédères d'intérêt sont associés au regard de leur position forte.

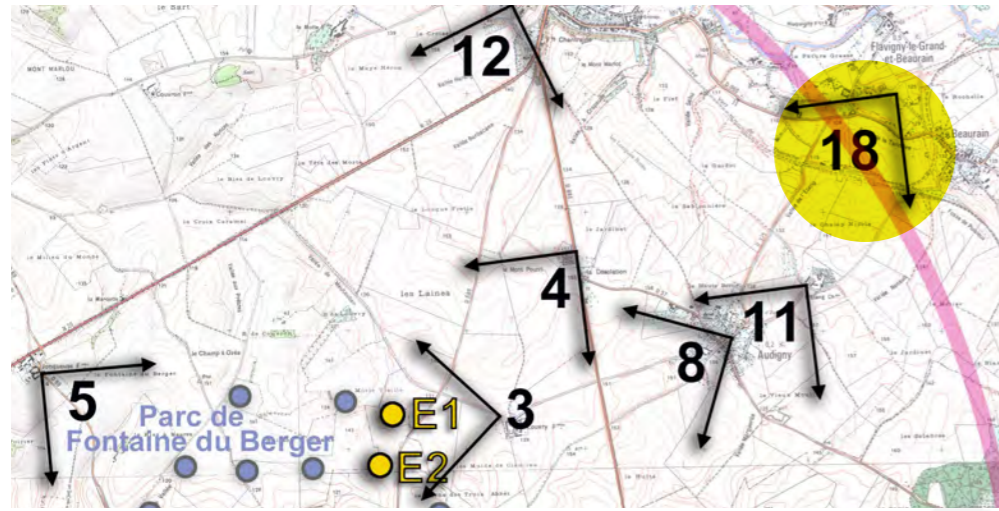
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible avec les éoliennes E1 et E2 qui émergent de la ligne d'horizon. Ces éoliennes viennent renforcer la présence éolienne existante dans le panorama de l'édifice. A noter que les covisibilités avec l'édifice sont indirectes.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré car il renforce les impacts depuis les abords de l'édifice protégé en se positionnant en avant plan du contexte éolien existant. Pas de phénomène de densification (quelques éoliennes lisibles).

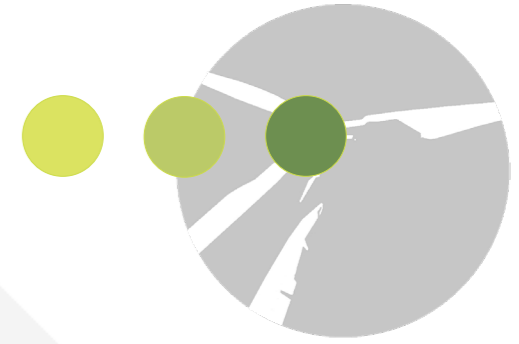


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 140°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 5 KM (E1)



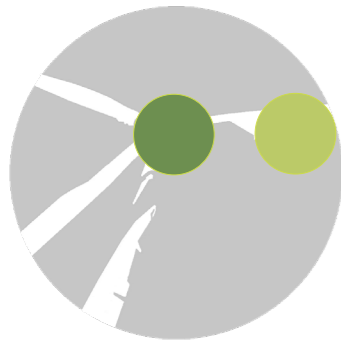


PM 18 - Flavigny-le-Grand-Beaurain - Aux abords de l'église fortifiée



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



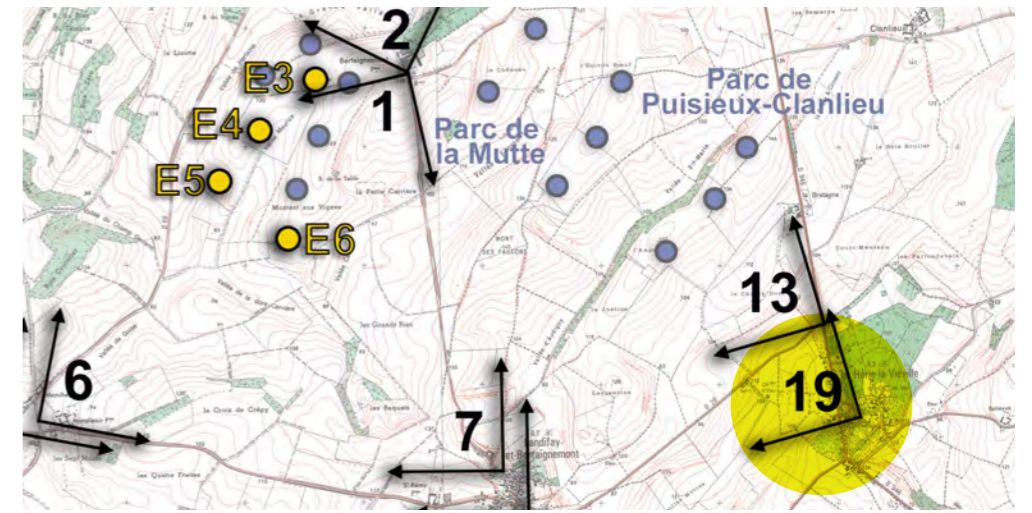


PM 19 - Hérie-la-Viéville - place de l'église

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Hérie-la-Viéville fait partie de la première couronne des bourgs en prise directe avec le secteur du projet. La commune est implantée le long de la D946, axe majeur de traversée du territoire. Le bourg s'inscrit dans un écrin arboré qui limite les vues sur les paysages environnants. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur le bourg et ses abords. Ce deuxième et dernier point de vue est pris depuis la place de l'église et de la mairie où s'ouvre une des rares fenêtres vers le paysage environnant et vers la zone de projet. Un point de vue d'où l'on voit déjà émerger les parcs de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu.

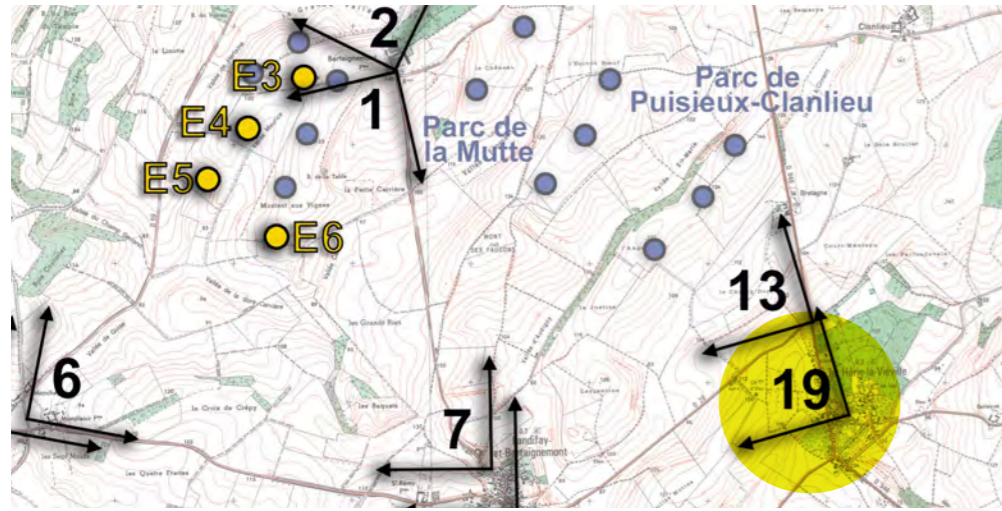
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible depuis ce point de vue (présence de filtres bâtis et arborés).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (quelques éoliennes visibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 140°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 5 KM (E6)

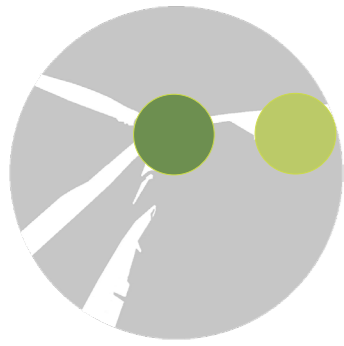




VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 19 - Hérie-la-Vieville - place de l'église



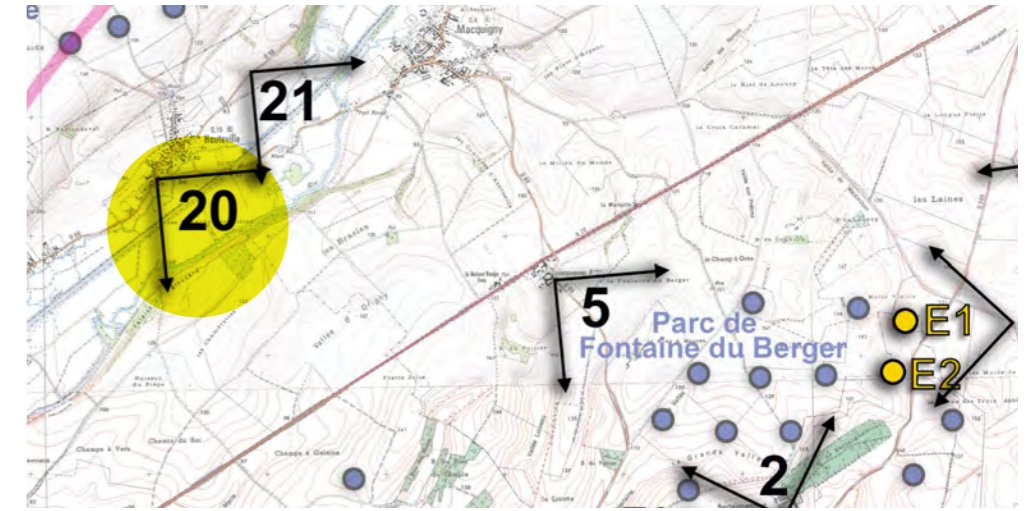


PM 20 - Hauteville centre - D66

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Hauteville est implanté sur les franges ouest de la vallée de l'Oise et du canal de la Sambre à l'Oise. Le bourg s'inscrit aussi dans les paysages d'intérêt des églises fortifiées de Thiérache et à proximité d'un belvédère d'intérêt sur ce patrimoine et sur la vallée. Plusieurs points de vue ont été pris sur la commune. Ce premier point de vue est réalisé depuis la D66 qui longe la vallée et au niveau du centre-bourg de Hauteville.

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible depuis ce point de vue (filtre de type relief).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (quelques éoliennes visibles).

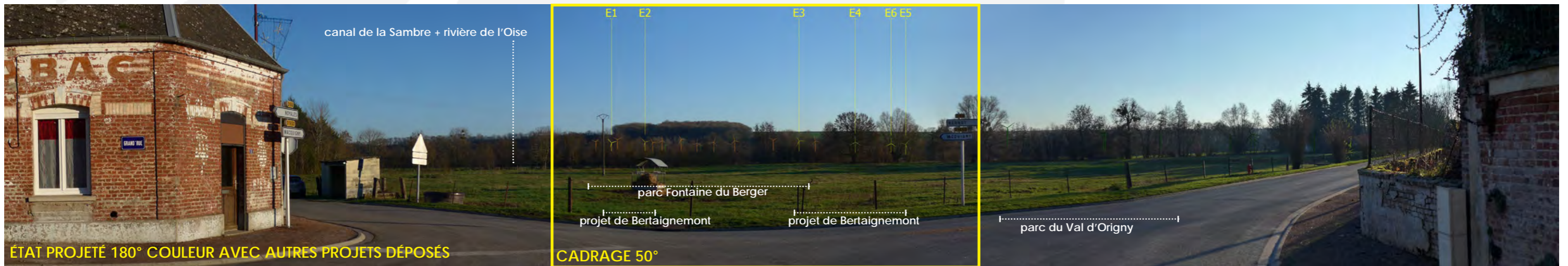


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 180°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 5.2 KM (E4)



ÉTAT INITIAL 180°

canal de la Sambre + rivière de l'Oise



ÉTAT PROJÉTÉ 180° COULEUR AVEC AUTRES PROJÉTÉS DÉPOSÉS

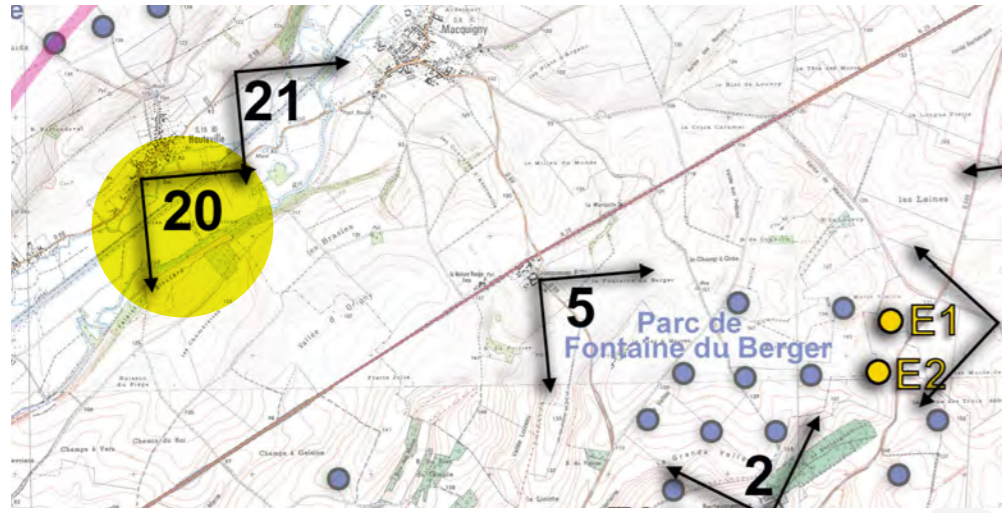
CADRAGE 50°

canal de la Sambre + rivière de l'Oise

E1 E2 E3 E4 E6 E5

parc Fontaine du Berger
projet de Bertaignemont projet de Bertaignemont

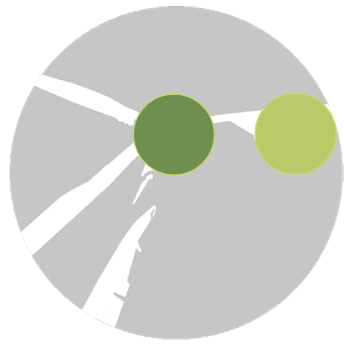
parc du Val d'Origny



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 20 - Hauteville centre - D66



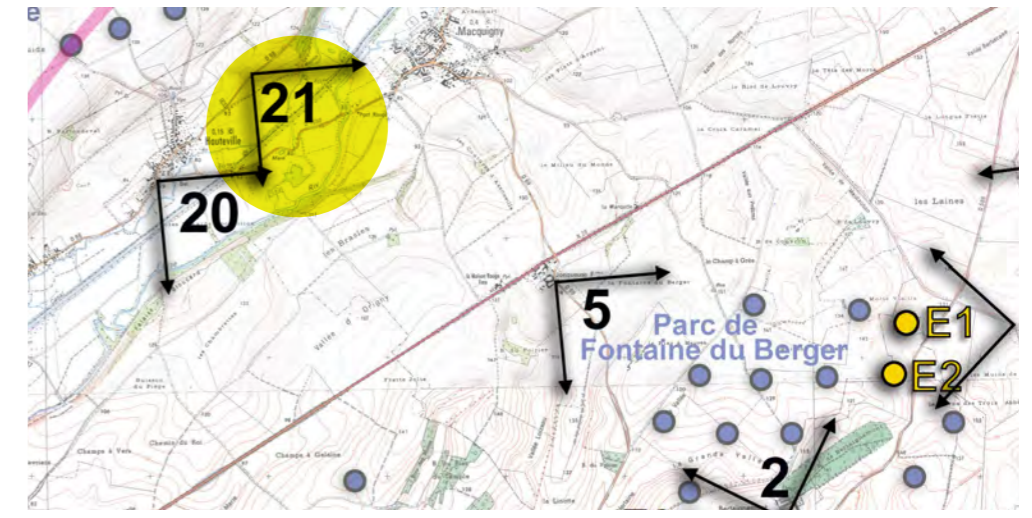


PM 21 - Hauteville nord-est - D66

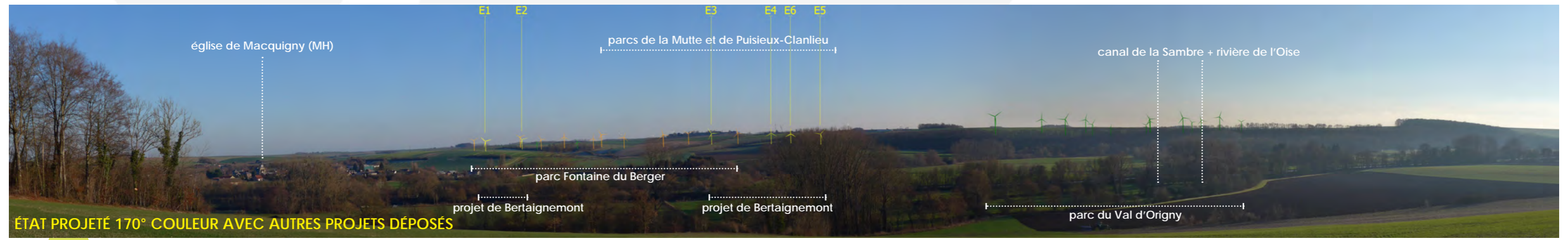
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Hauteville est implanté sur les franges ouest de la vallée de l'Oise et du canal de la Sambre à l'Oise. Le bourg s'inscrit aussi dans les paysages d'intérêt des églises fortifiées de Thiérache et à proximité d'un belvédère d'intérêt sur ce patrimoine et sur la vallée. Plusieurs points de vue ont été pris sur la commune. Ce deuxième et dernier point de vue est réalisé depuis la D66 au niveau du belvédère d'intérêt recensé dans l'état initial. Un belvédère depuis lequel on domine la vallée et d'où l'on voit émerger l'église fortifiée de Macquigny protégée au titre des Monuments Historiques.

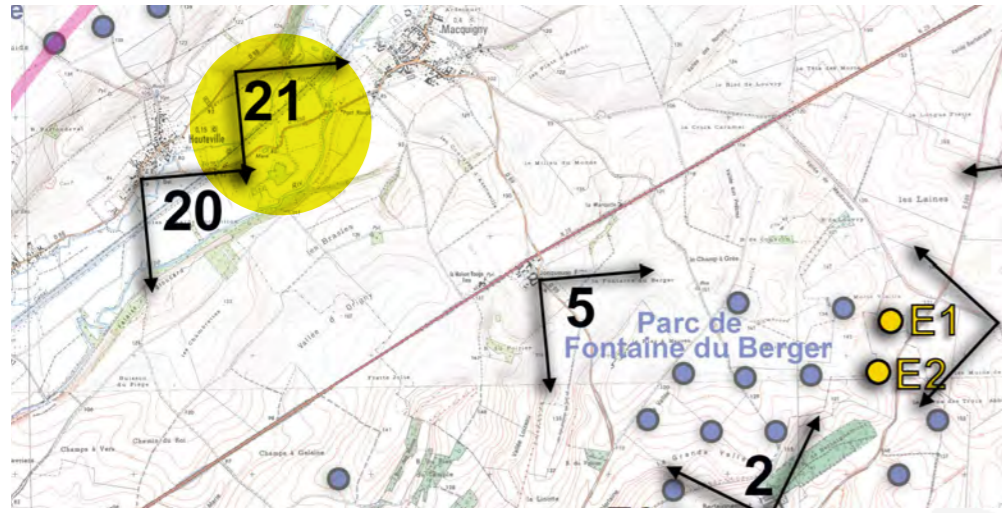
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible (rotor des éoliennes E1 et E2 et quelques pales pour le reste du projet). Le projet s'inscrit dans la continuité du parc de Fontaine du Berger. Des covisibilités s'opèrent avec l'église de Macquigny mais sans effet de surplomb. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs du Val d'Origny, de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts existants depuis le belvédère de Hauteville et avec l'église protégée de Macquigny. Pas de phénomène de densification (plusieurs parcs visibles mais avec des respirations paysagères lisibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 170°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 5.3 KM (E4)





VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 21 - Hauteville nord-est - D66



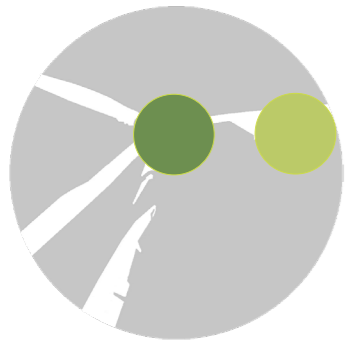
église de Macquigny (MH)

parcs de la Mutte et de
Puisieux-Clanlieu

canal de la Sambre + rivière de l'Oise

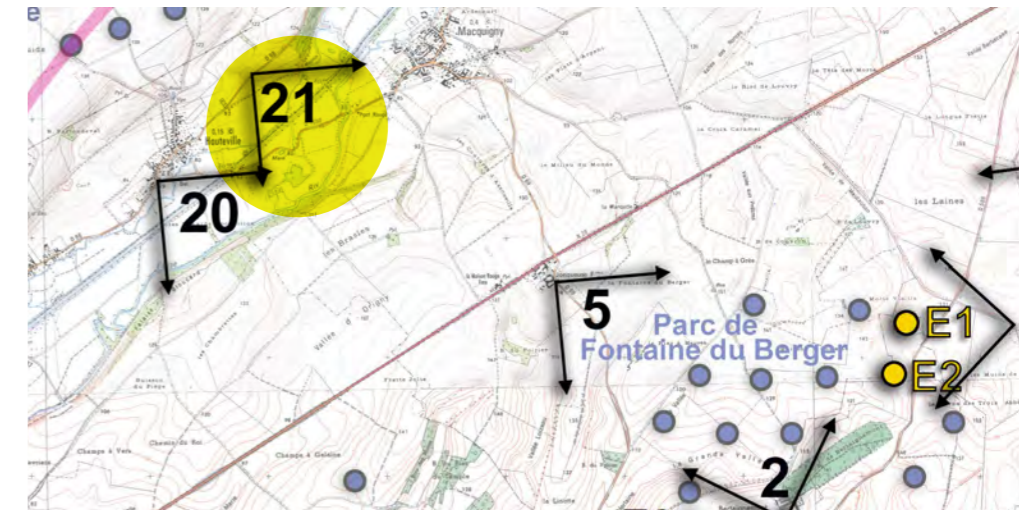
parc Fontaine du Berger

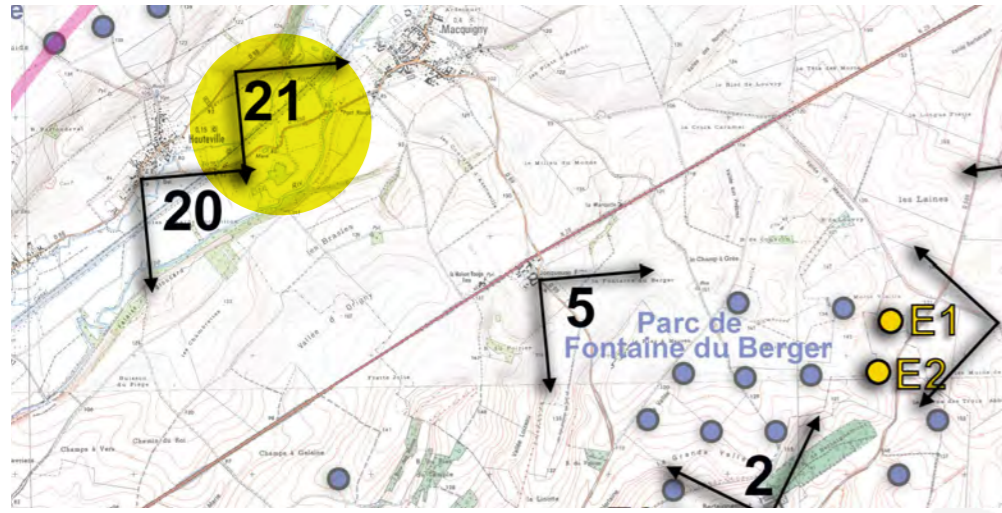
E1
E2
projet de Bertaignemont



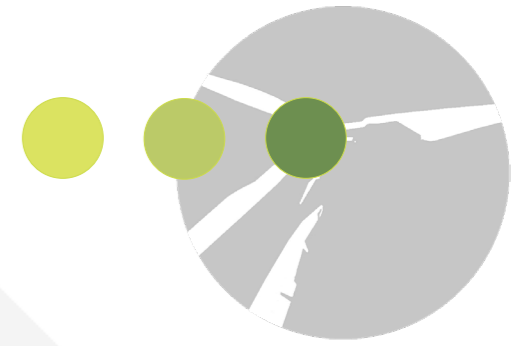
PM 21 - Hauteville nord-est - D66

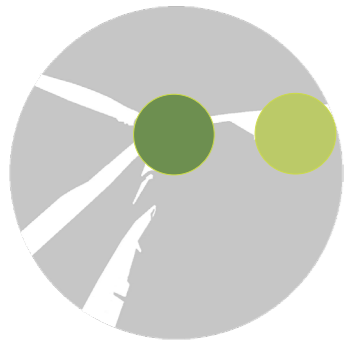
VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°+50° POUR AVOIR UNE VISION DE LA TOTALITÉ DU PROJET





PM 21 - Hauteville nord-est - D66



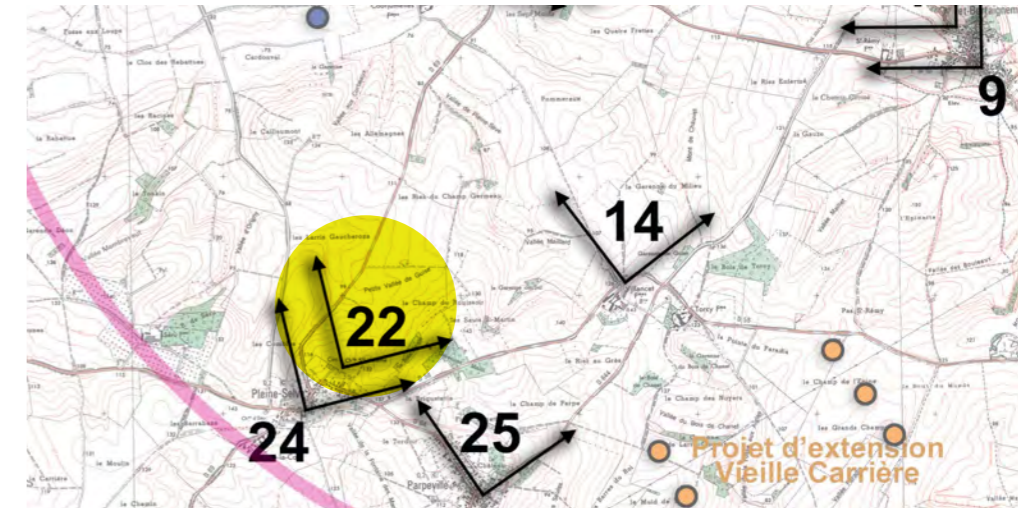


PM 22 - Pleine-Selve nord - Chapelle Ste-Yolaine

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Pleine-Selve est implantée sur un bombement du relief offrant un panorama sur les paysages environnants et sur la zone de projet. La commune compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques ainsi qu'une chapelle identifiée comme patrimoine local sensible au projet. Plusieurs points de vue ont été pris sur la commune. Ce premier point de vue est réalisé depuis les abords de la chapelle Ste-Yolaine qui se trouve à l'écart du bourg et tournée vers la zone de projet.

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible (éoliennes E3 à E5) en arrière plan de la chapelle mais sans générer d'effet de surplomb. Le projet s'inscrit dans la continuité du parc de Fontaine du Berger. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs de Hauteville, Noyales, du Val d'Origny, de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu.

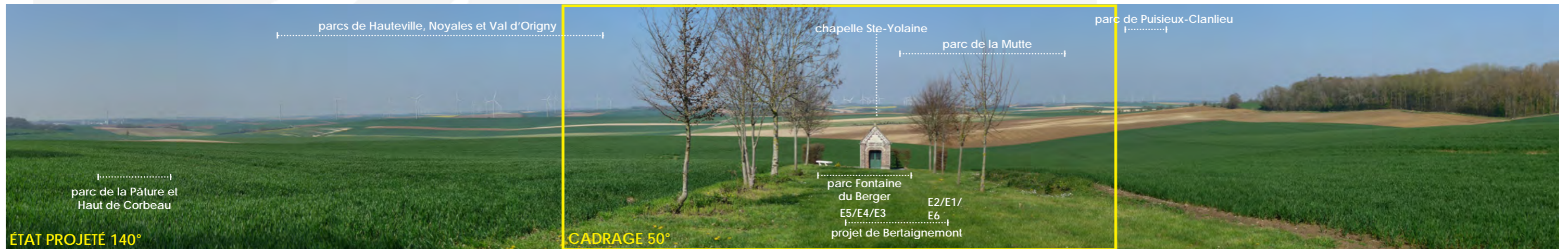
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts existants. Des phénomènes de densification se font sentir auxquels le projet ne participe que légèrement (perception partielle du projet).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 140°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 5.9 KM (E6)

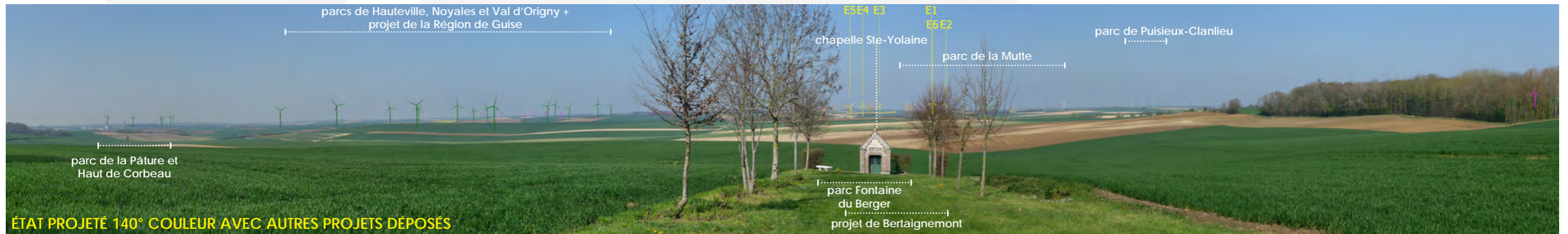


ÉTAT INITIAL 140°

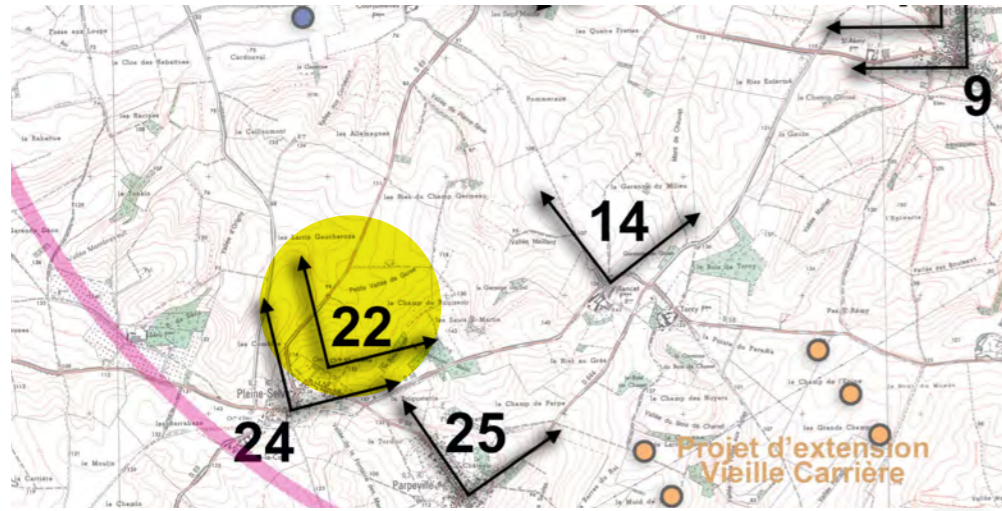


ÉTAT PROJETÉ 140°

CADRAGE 50°



ÉTAT PROJETÉ 140° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS

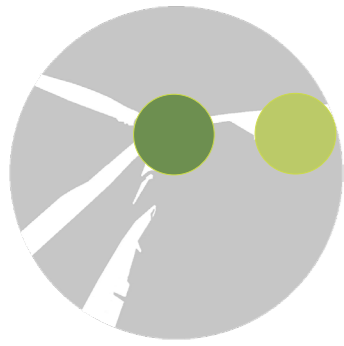


PM 22 - Pleine-Selve nord - Chapelle Ste-Yolaine



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



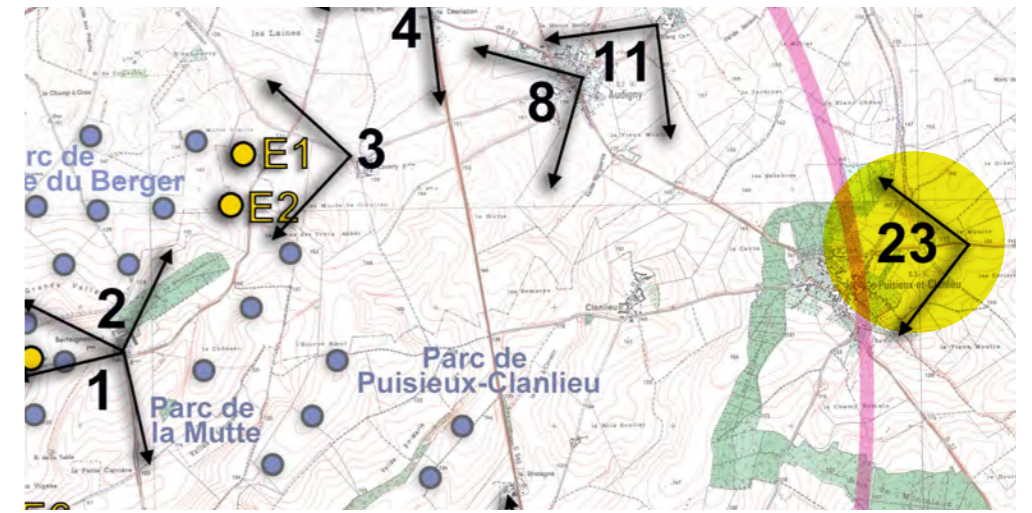


PM 23 -Puisieux-Clanlieu est - D773

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Puisieux-Clanlieu compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Les franges ouest de la commune montre un écran arboré limitant toute vue vers la zone de projet. Toutefois depuis les paysages est de la commune des vues plus larges se dégagent et l'édifice y est perceptible et la ZIV du projet montre que le point de vue est en zone de perception.

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible (présence de filtres de type relief et arboré).

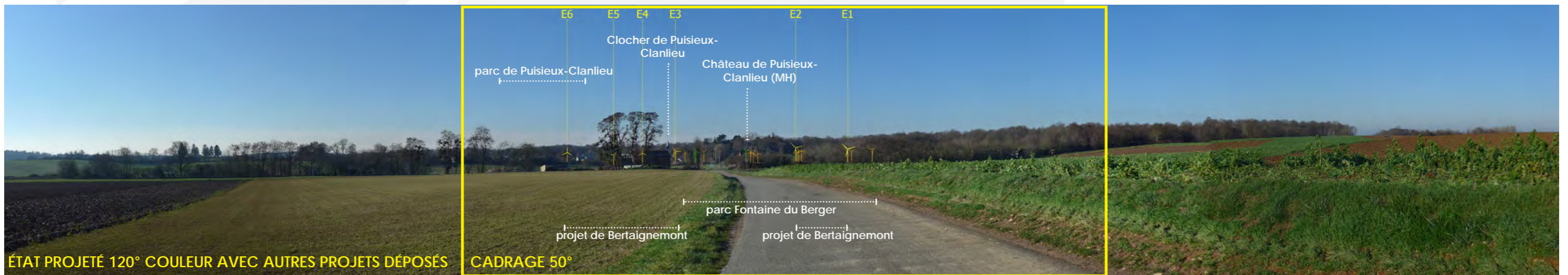
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (quelques éoliennes visibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 6.2 KM (E1)

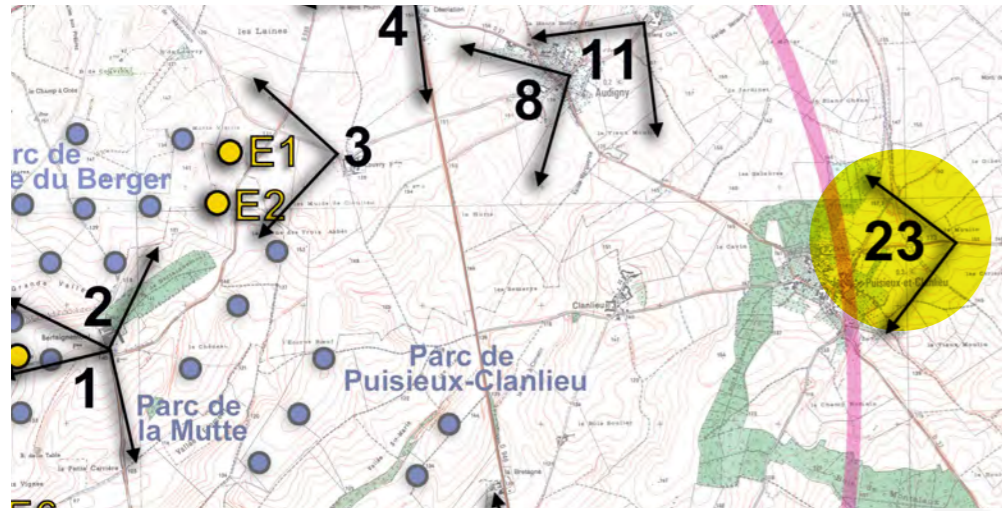


ÉTAT INITIAL 120°



ÉTAT PROJETÉ 120° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS

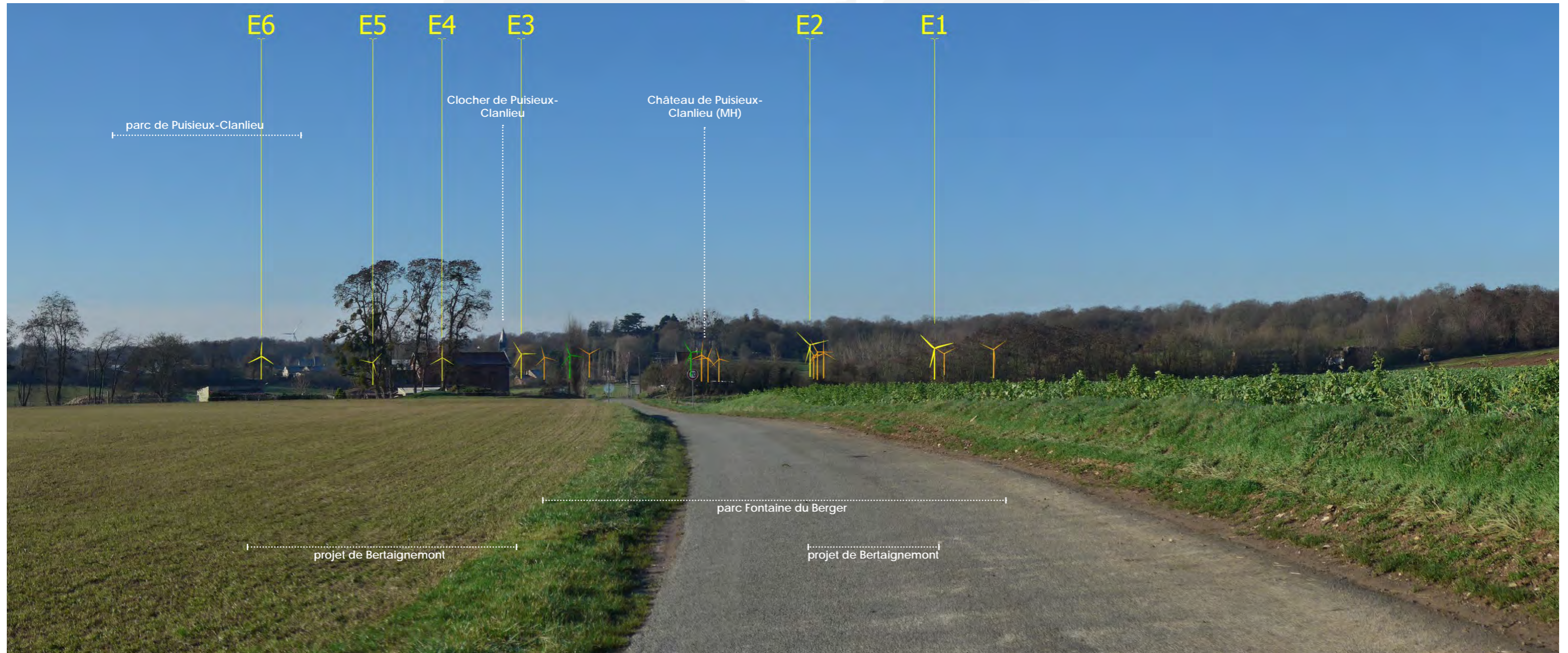
CADRAGE 50°

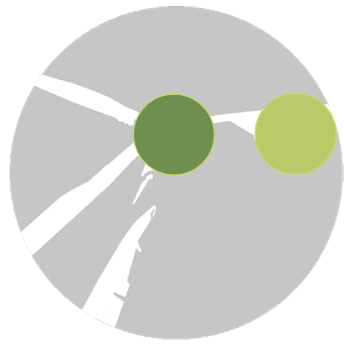


PM 23 - Puisieux-Clanlieu est - D773



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



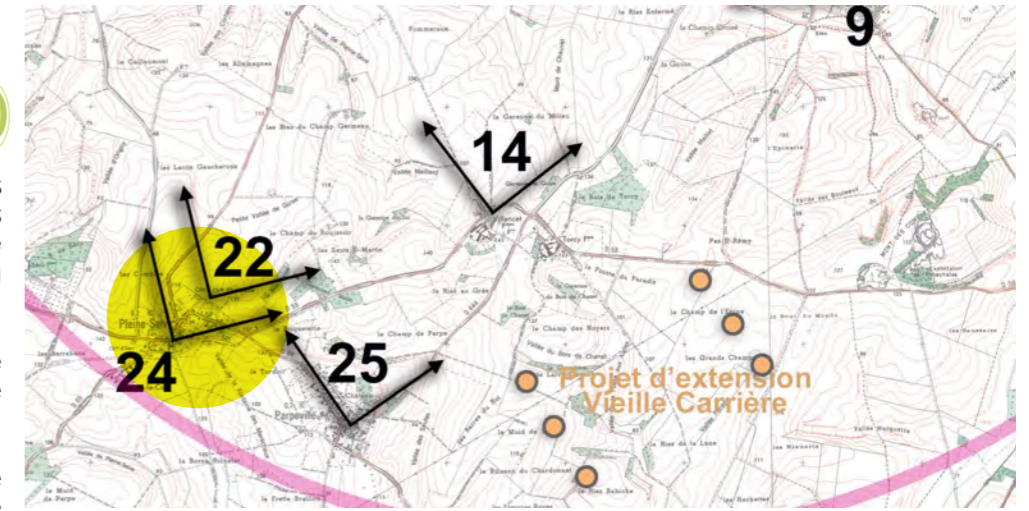


PM 24 - Pleine-Selve centre - Au sud de l'église (MH)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Pleine-Selve est implantée sur un bombement du relief offrant un panorama sur les paysages environnants et sur la zone de projet. La commune compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques ainsi qu'une chapelle identifiée comme patrimoine local sensible au projet. Plusieurs points de vue ont été pris sur la commune. Ce deuxième et dernier point de vue est réalisé à proximité de l'église protégée en centre-bourg de Pleine-Selve.

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible (éolienne E6) et s'inscrit dans le même champ visuel que l'église. Toutefois, cette éolienne ne montre pas de surplomb sur l'édifice. Pas de covisibilité avec d'autres parcs.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré à faible car le projet montre des interactions sur l'édifice jusqu'alors inexistantes. Toutefois, la perception est partielle et le projet ne montre pas de surplomb sur l'édifice. Pas de phénomène de densification (une éolienne potentiellement visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 90°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 6.4 KM (E6)



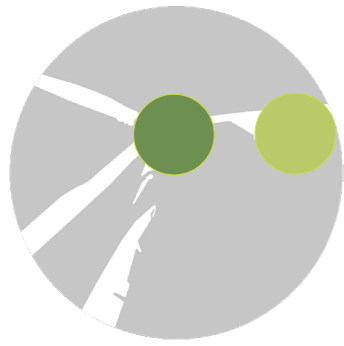


PM 24 -Pleine-Selve centre - Au sud de l'église (MH)



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



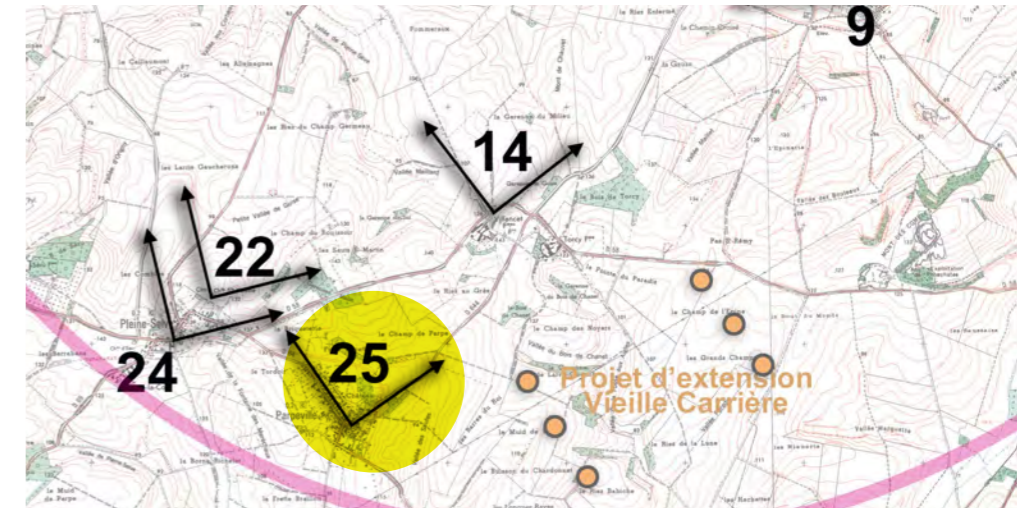


PM 25 - Parpeville centre - Parvis de l'église

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Parpeville est aussi implantée sur un bombement du relief offrant quelques fenêtres sur les paysages environnants. La commune compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques qui se trouve dans un écrin arboré mais qui est visible depuis le parvis de l'église qui domine le bourg.

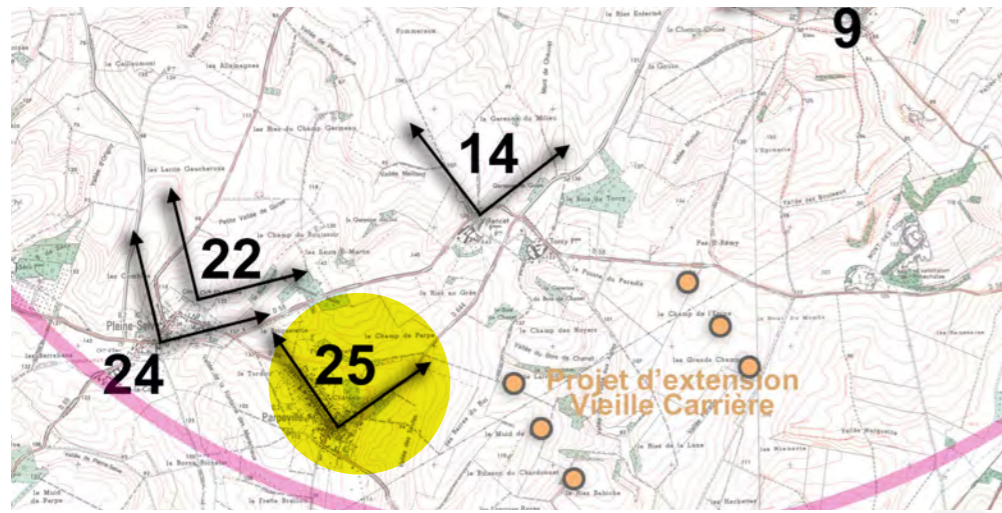
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible depuis le parvis de l'église (filtres de type relief, bâti et arboré).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (un seul parc visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 160°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 6.4 KM (E6)

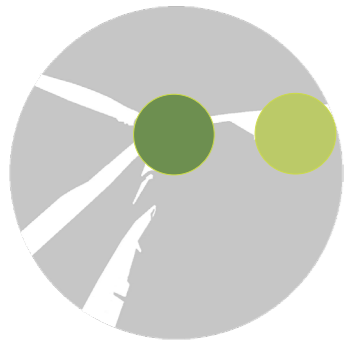




VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 25 - Parpeville centre - Parvis de l'église



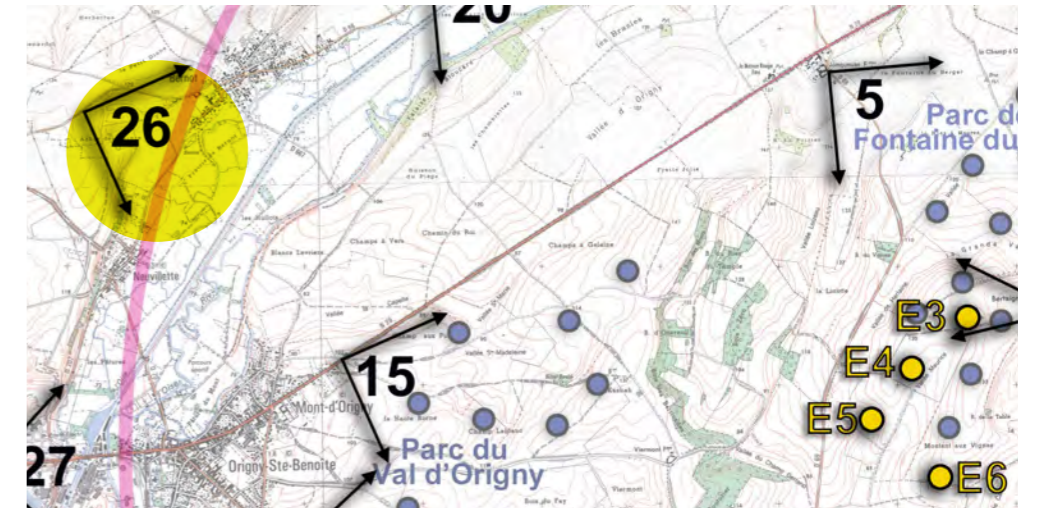


PM 26 - Bernot ouest - D66

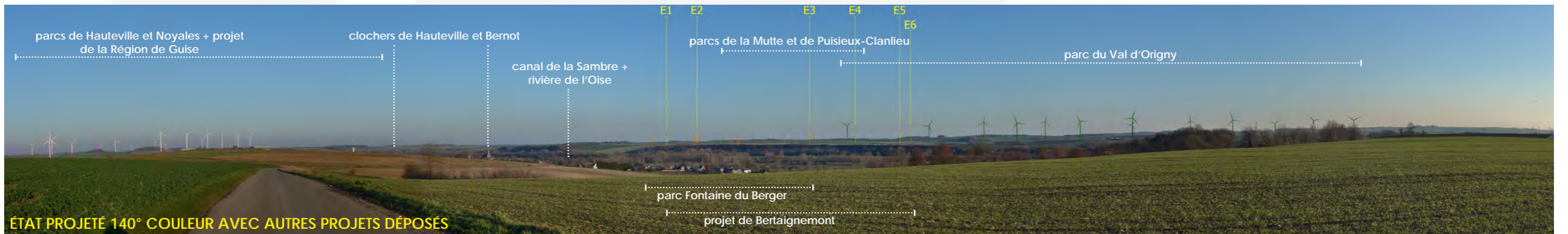
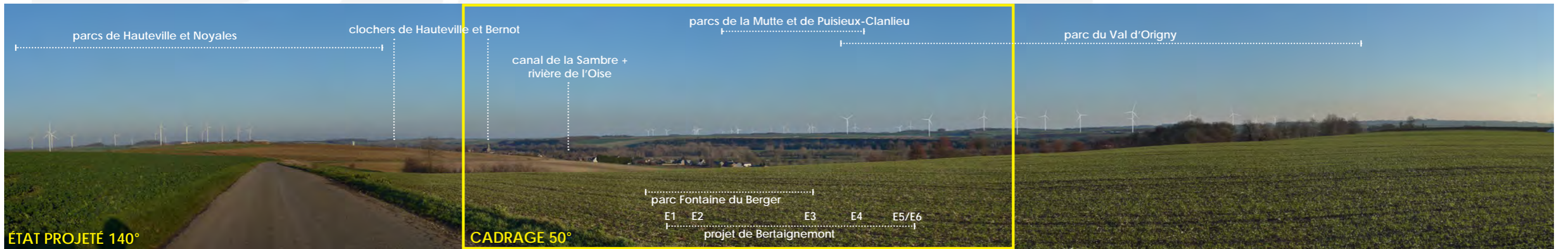
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Bernot est une des communes à l'ouest du projet qui est traversée par la D66, axe secondaire longeant la vallée de l'Oise et le canal de la Sambre à l'Oise. Un axe qui passe de vallées à plateau et qui offre de larges panoramas sur le périmètre d'étude et son contexte éolien.

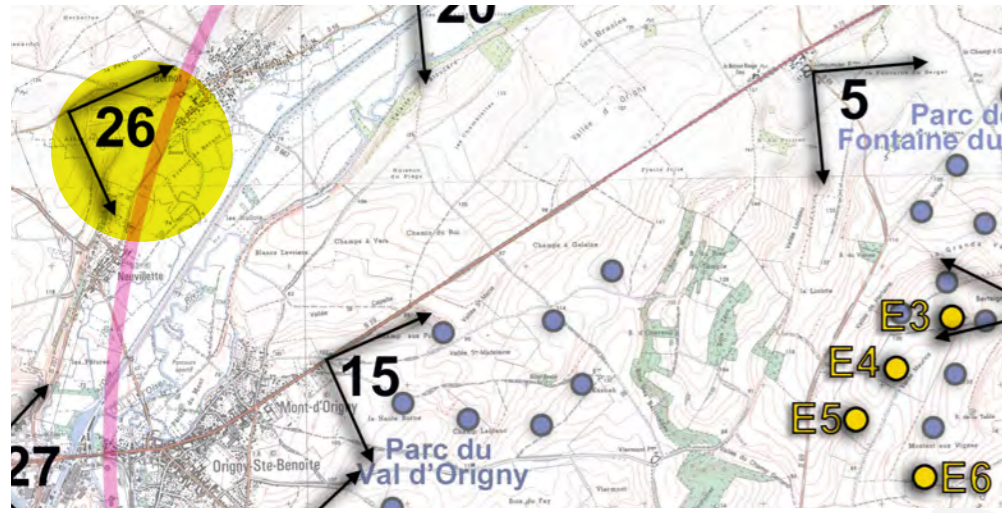
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet marque l'arrière-plan du panorama et s'inscrit dans la continuité des parcs de Fontaine du Berger, de la Mutte et de Puisieux-Clanlieu et de Puisieux-Clanlieu.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts existants. Des phénomènes de densification se font sentir auxquels le projet ne participe que légèrement (perception partielle du projet).



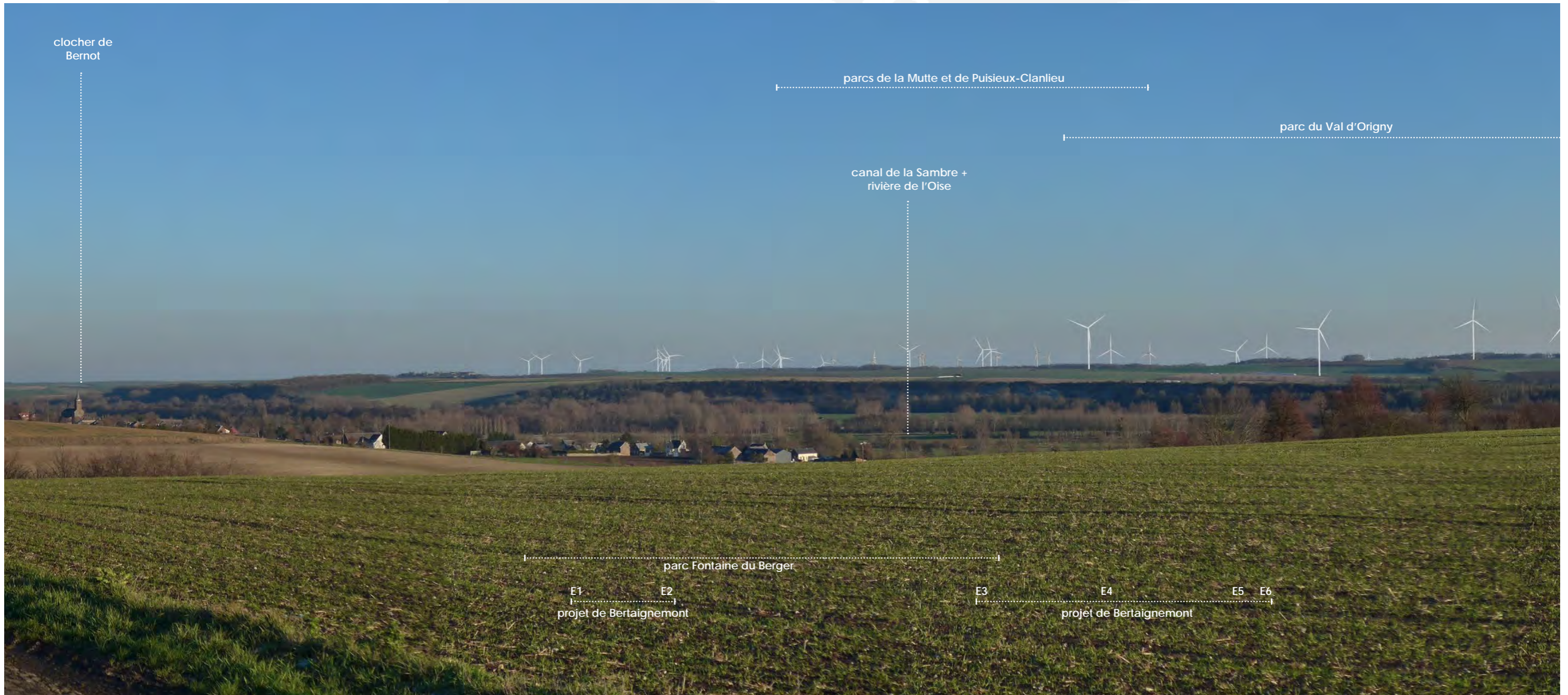
ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 140°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 7 KM (E5)

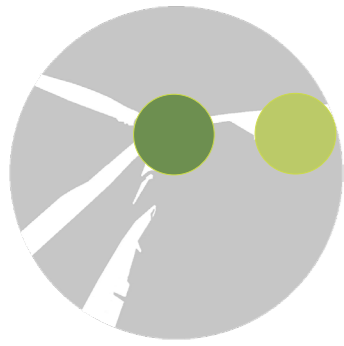




VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 26 - Bernot ouest - D66



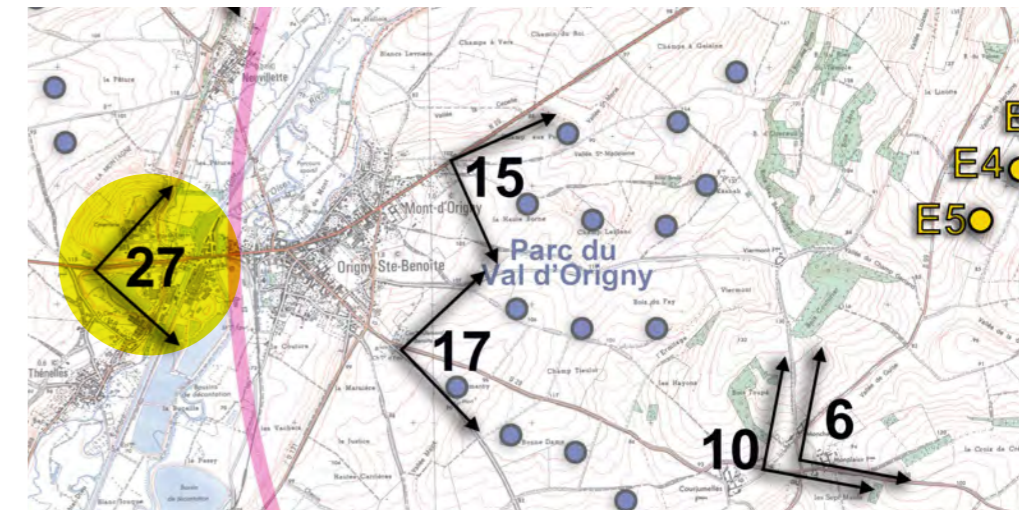


PM 27 - Origny-Ste-Benoîte ouest - N29

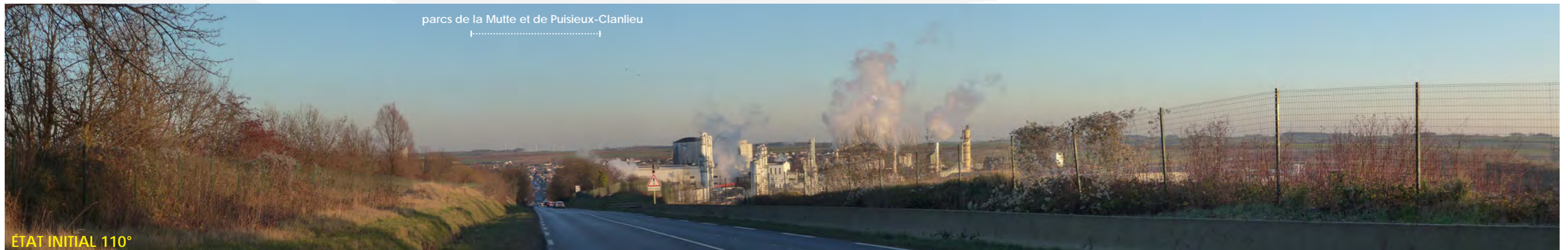
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Origny-Ste-Benoîte est un petit pôle urbain inscrit dans la vallée de l'Oise et le long du canal de la Sambre à l'Oise. Il se trouve dans le périmètre rapproché du projet et il est traversé par la D1029, axe majeur du territoire orienté vers le secteur du projet. L'habitat est principalement implanté sur le versant est, non tourné vers le projet, mais on peut noter le hameau du Mont d'Origny qui se trouve au nord-est sur le haut du versant. Par ailleurs, on peut noter la présence d'un cimetière militaire au sud-est qui est aussi positionné sur le haut du versant. Plusieurs points de vue ont été pris sur les franges de la commune. Ce troisième et dernier point de vue est pris en entrée ouest depuis la N29 en venant de St-Quentin. Depuis cette entrée, la vitrine de la ville est marquée par une forte présence industrielle.

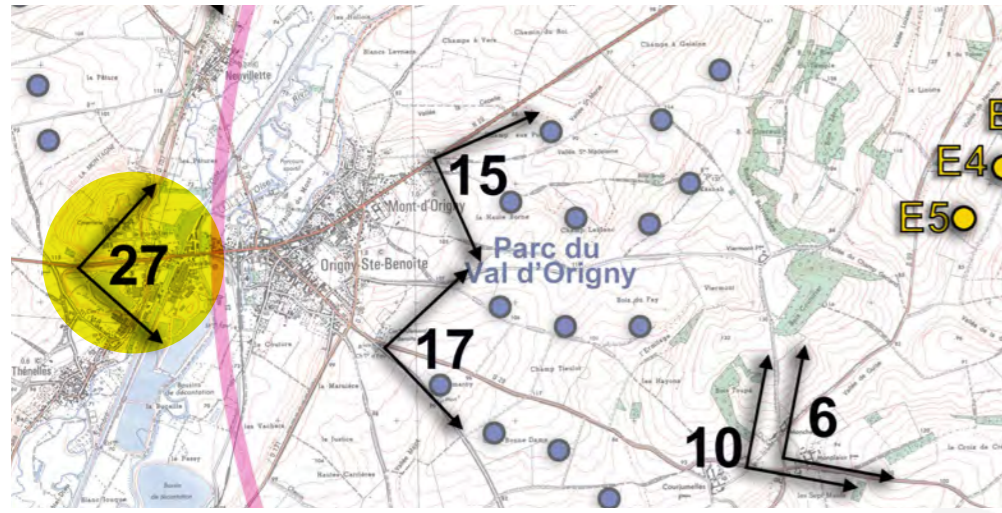
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge en arrière-plan du parc du val d'Origny et dans la continuité du parc de Fontaine du Berger. Des covisibilités indirectes s'opèrent avec le parc de Ribemont au sud.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts préexistants et qu'il ne montre pas d'interaction avec des éléments d'intérêt. Des phénomènes de densification se font sentir notamment si l'on tient compte du cumul du projet de Bertaignemont et du parc Fontaine du Berger.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 110°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 7.4 KM (E5)

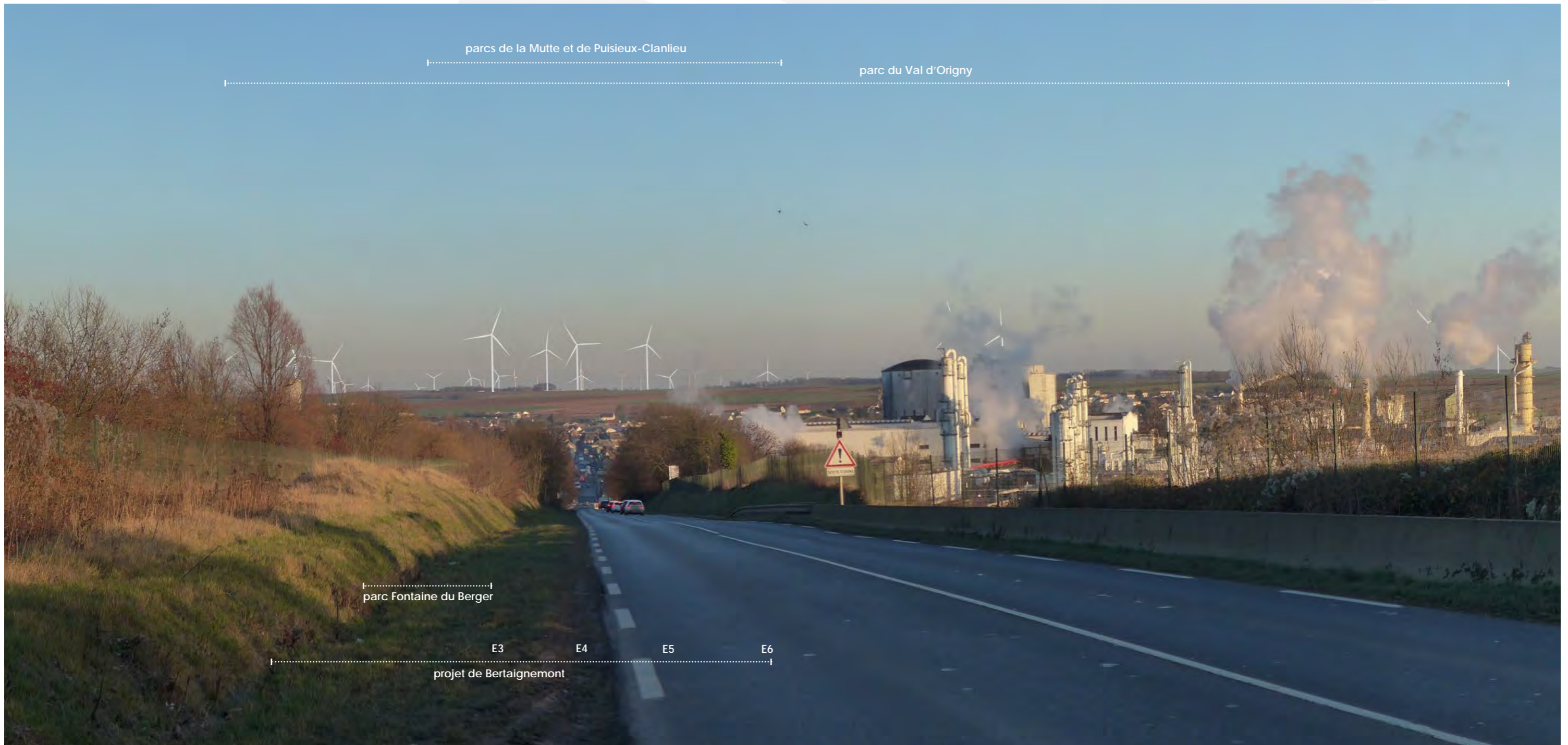


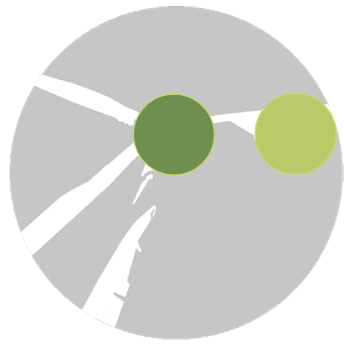


PM 27 - Origny-Ste-Benoîte ouest - N29



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



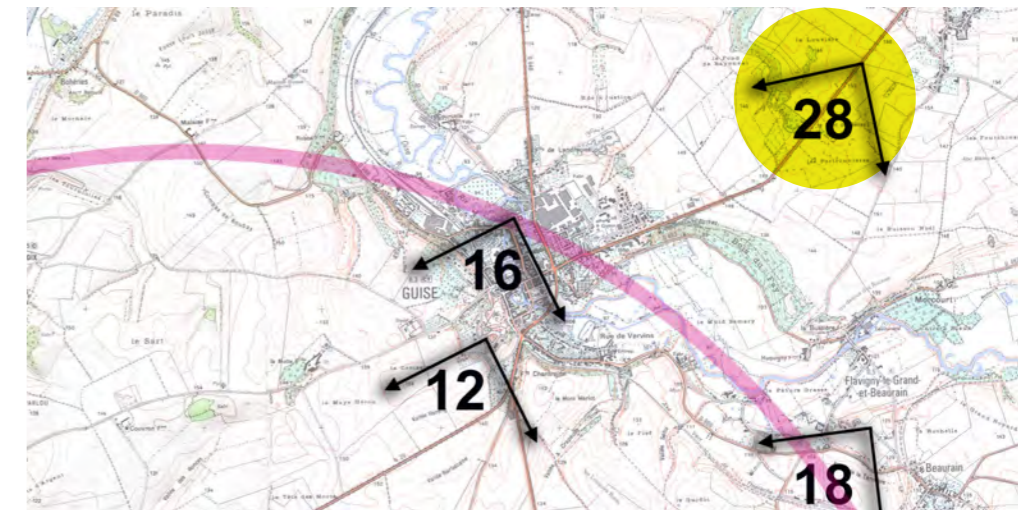


PM 28 - Villers-lès-Guise sud-ouest - N29

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La commune de Villers-lès-Guise s'inscrit dans les paysages d'intérêt de la Thiérache. Le bourg est desservi par la N29/D1029, axe majeur du territoire qui est orienté vers la zone de projet. Depuis ce secteur, le pôle urbain et patrimonial de Guise n'est pas visible.

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible (présence de filtres arborés).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (deux parcs visibles).



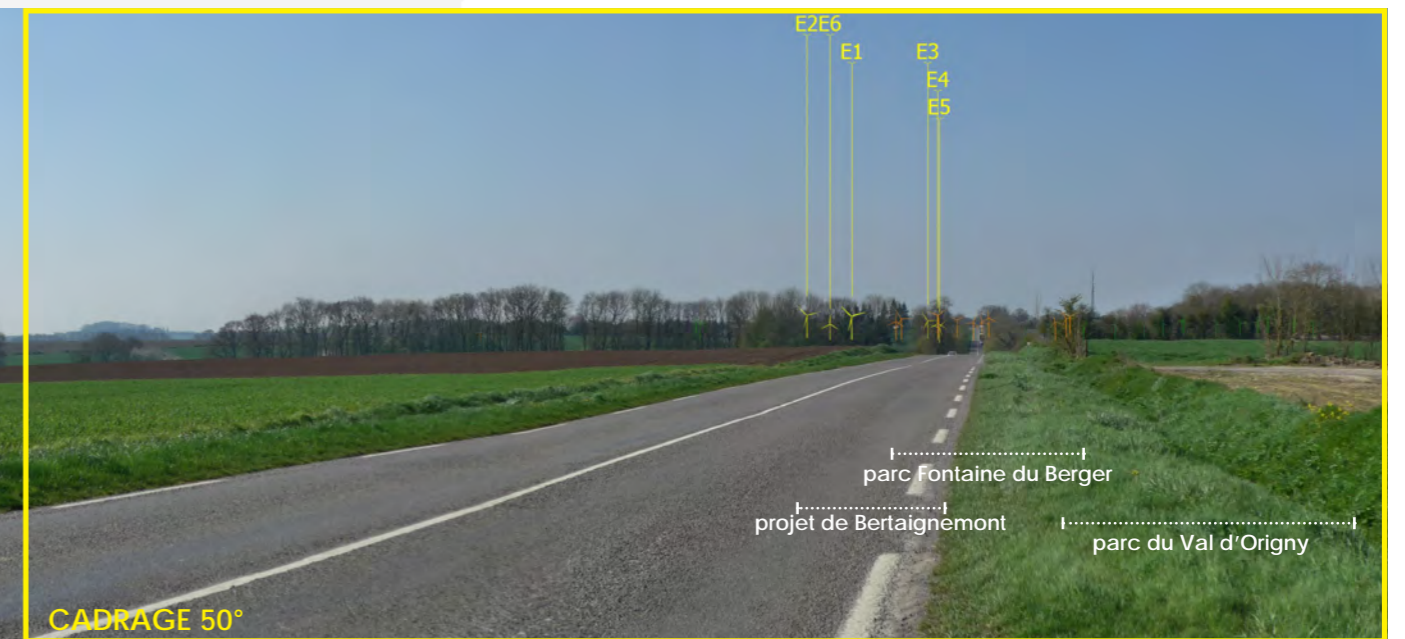
ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 110°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 7.4 KM (E1)



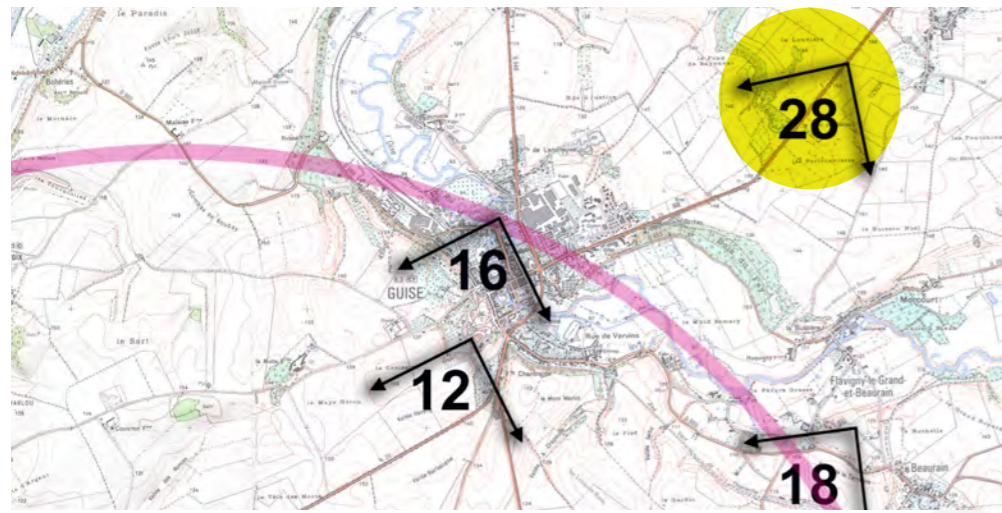
ÉTAT INITIAL 110°



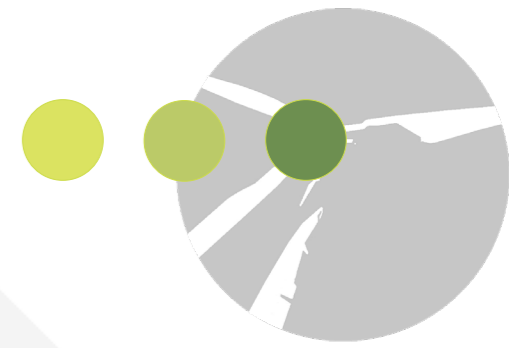
ÉTAT PROJÉTÉ 110° COULEUR AVEC AUTRES PROJETS DÉPOSÉS



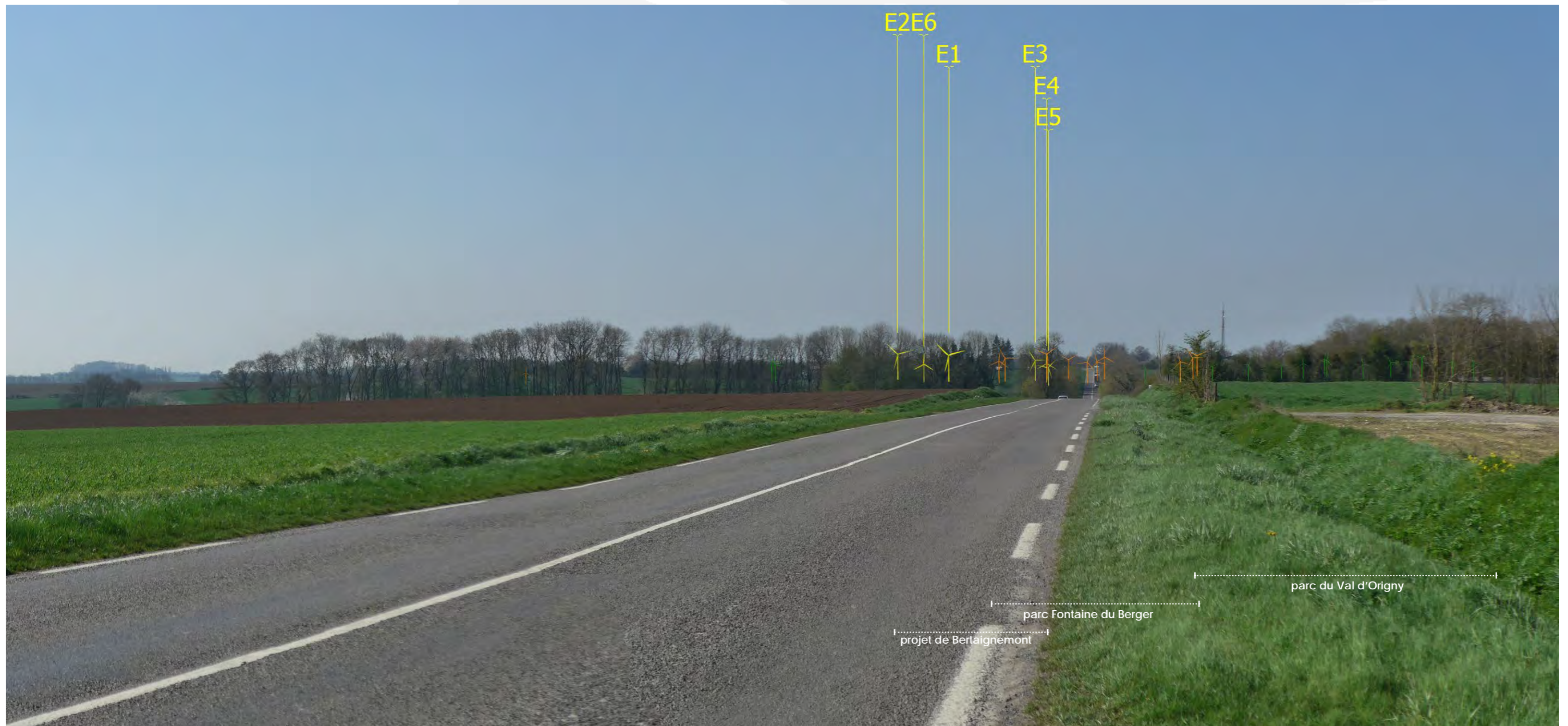
CADRAGE 50°

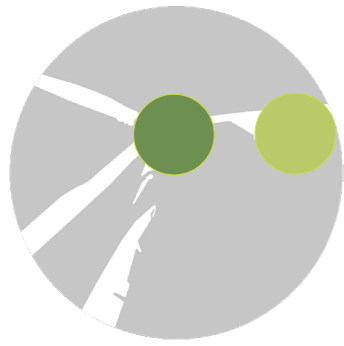


PM 28 - Tilloloy : Depuis la grille du château de Lancourt



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



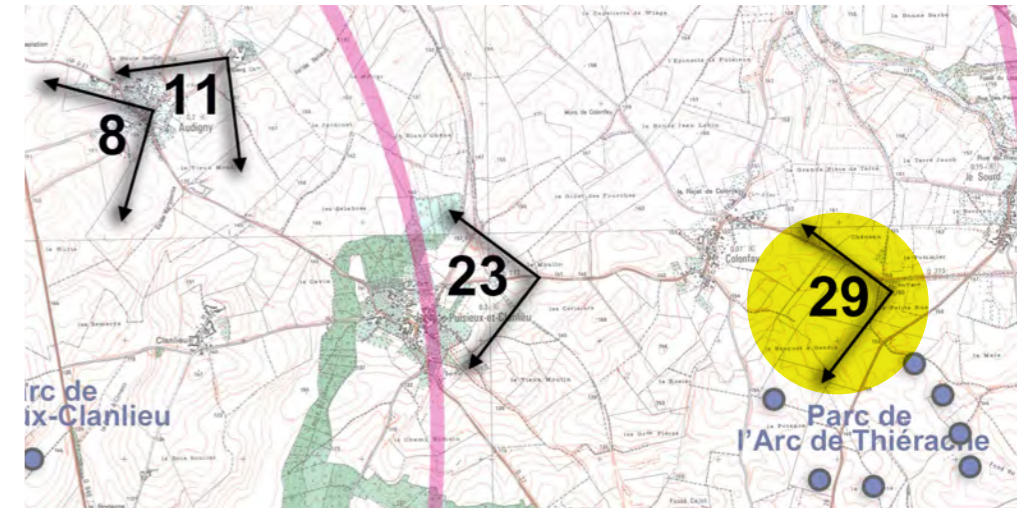


PM 29 - Le Sourd - Nécropole

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La commune de Le Sourd compte une nécropole qui se trouve à l'écart du bourg. Ce site est inscrit dans le projet de classement UNESCO des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre Front Ouest. Il montre des structures végétales sur son pourtour mais celles-ci laissent de larges ouvertures sur les paysages environnants et vers la zone de projet.

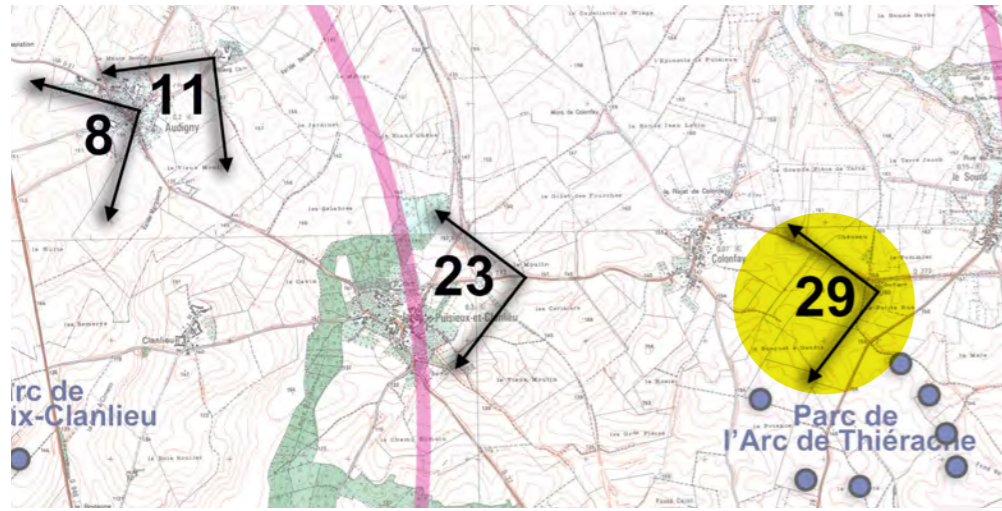
NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET /RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge partiellement de la ligne d'horizon au même titre que les parcs de la Mutte et de Fontaine du Berger. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs des Quatre Bornes et de l'Arc de Thiérache.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible car il ne renforce pas de manière notable les impacts existants. Pas de phénomène de densification (quelques parcs visibles avec des respirations paysagères suffisantes).

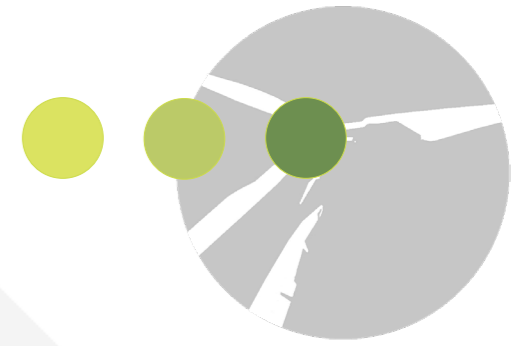


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 125°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 9.1 KM (E1/E2)



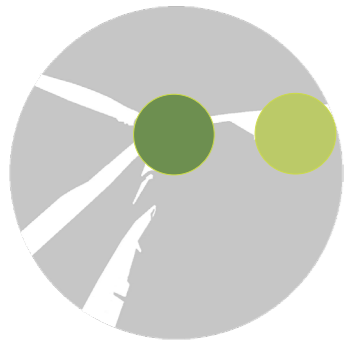


PM 29 - Le Sourd - Nécropole



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



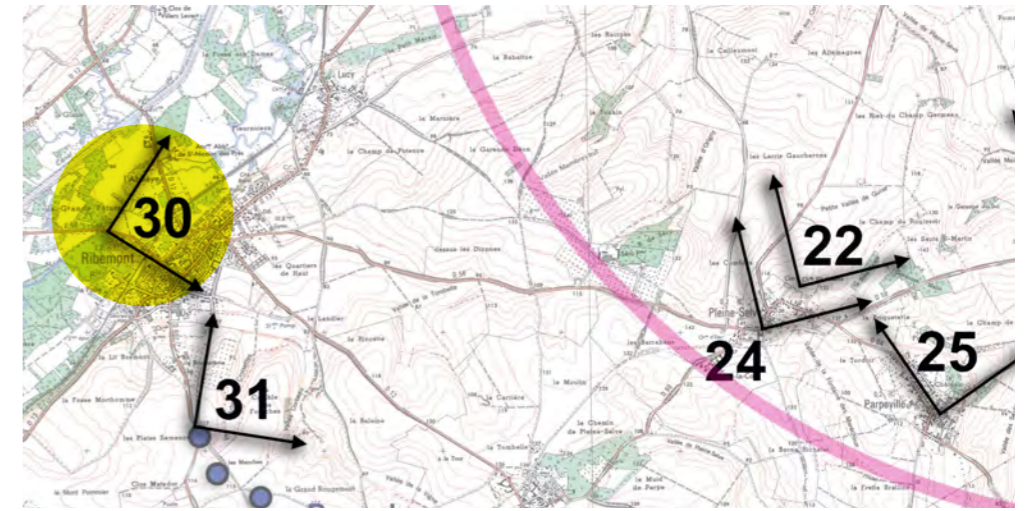


PM 30 - Ribemont ouest - D56

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La commune de Ribemont s'inscrit dans la vallée de l'Oise et est majoritairement implantée sur le versant est non tourné vers la zone de projet. Toutefois, la ZIV montre qu'elle se trouve en partie en zone de perception du projet. De plus la commune compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Plusieurs points de vue ont été pris sur les franges de Ribemont. Ce premier point de vue se trouve en frange ouest depuis la D56 en fond de vallée.

NIVEAU DE PERCEPTION DU PROJET / RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ÉOLIEN ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet n'est pas visible (filtres de type relief et arboré).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Nul. Pas de phénomène de densification (aucun parc visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 95°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE DU POINT DE VUE : 9.9 KM (E5)

